



Analyse des Besoins Sociaux

Die • 2021



Édito

Durant cette première année de mandat, nous démarrons une Analyse des Besoins Sociaux. Cela nous semble être une nécessité afin d'être toujours dans une démarche d'évaluation des besoins des habitants de notre commune. Nous en profitons pour étendre ce diagnostic de territoire à l'ensemble du Diois, en accord et en lien avec la Communauté des communes du Diois.

En effet, il est indispensable de tenir compte de l'évolution de la population et de la société afin d'anticiper les effets de la crise sanitaire actuelle pour une solidarité renforcée.

Nous vivons ensemble sur le même territoire Diois et toutes les communes sont confrontées à des questions sociales, même si ce n'est pas avec la même intensité qu'à



Die : il nous faut donc les moyens d'y répondre au mieux. Ce diagnostic nous apportera les éléments nécessaires pour réfléchir à la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Isabelle Bizouard,
maire de Die, présidente du CCAS¹

La politique d'action sociale de notre commune ne peut se décider sans objectiver les besoins des habitants. Si les données statistiques représentent un outil de connaissance et d'analyse, nous souhaitons rester en lien avec l'évaluation des personnes concernées. C'est pour cette raison que nous avons mis en place des moyens permettant la participation de tous par le biais d'une enquête largement diffusée, mais aussi en organisant des rencontres avec les acteurs pertinents sur certains thèmes.

Nous espérons que cette analyse des besoins sociaux soit davantage considérée comme un outil précieux pour les acteurs du Diois, qu'ils soient associatifs, institutionnels ou les citoyens. Nous avons besoin de nouveaux projets qui répondent aux besoins du territoire et c'est dans cet esprit de lisibilité que nous publions ce document.



Un grand merci à tous les membres de cette grande fourmilière qui a participé à l'élaboration de ce document !

Marion Perrier
élue aux affaires sociales, vice-présidente du CCAS

¹ Centre Communal d'Action Sociale

Remerciements

Avant toute chose, nous souhaitons remercier tous les partenaires qui se sont investis dans cette dynamique d'analyse des besoins sociaux. Le fait de participer aux différents temps de réflexions et de partages à permis de croiser différents points de vue. Cela a permis d'accéder à des échanges d'une grande richesse, avec le plus d'exhaustivité possible.

Un grand merci à la Communauté des Communes du Diois notamment pour la disponibilité des élus et des techniciens et aussi pour l'investissement de Sonia Rochatte, animatrice du Contrat Local de Santé.

Nous remercions aussi chaleureusement les acteurs qui ont pris le temps d'accompagner les réflexions et le processus de suivi de ce projet à travers le comité de pilotage : L'Espace Social et Culturel du Diois, le Secours populaire de Die, l'ANPIHM et le REDAR.

Nous tenons aussi à remercier les acteurs du territoire qui ont participé aux différents temps de rencontre afin de partager leurs visions sur certaines problématiques.

Et enfin, nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'étude numérique diffusée dans le cadre de ce projet : les habitants, les acteurs institutionnels ou associatifs et enfin les élus du territoire du Diois.

Sommaire

| | |
|---|----|
| <i>La démarche</i> | 4 |
| Portrait des habitants de Die | |
| <i>Méthodologie</i> | 7 |
| <i>Informations générales sur la population</i> | 8 |
| <i>Ménages et familles</i> | 11 |
| <i>Enfance/ jeunesse</i> | 15 |
| <i>Caractéristiques du logement</i> | 16 |
| <i>Formation / emploi / chômage</i> | 19 |
| <i>Revenus / précarité / minimas sociaux</i> | 22 |
| Besoins sociaux dans le Diois | |
| <i>Introduction et méthode</i> | 27 |
| <i>Synthèse et approche transversale</i> | 28 |
| <i>Profil des répondants</i> | 30 |
| <i>Logement</i> | 31 |
| <i>Mobilité</i> | 33 |
| <i>Emploi / insertion</i> | 36 |
| <i>Enfance / jeunesse</i> | 37 |
| <i>Vieillesse / perte d'autonomie</i> | 39 |
| <i>Situation financière et accès aux droits</i> | 41 |
| <i>Alimentation</i> | 42 |
| <i>Santé</i> | 44 |
| <i>Solidarité et lien social</i> | 46 |
| <i>Sécurité</i> | 47 |
| Accès ou maintien dans le logement pour les personnes fragiles | |
| <i>Quelques chiffres pour nous éclairer</i> | 49 |
| <i>Les constats partagés</i> | 51 |
| <i>Les enjeux</i> | 54 |

La démarche

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est un outil de connaissance du territoire et d'aide à la décision qui représente pour les élus un guide précieux pour construire et mettre en œuvre un programme politique. Elle procure un éclairage essentiel sur le territoire : grâce à celle-ci, les élus disposent de données précises pour objectiver les enjeux du territoire et donc confirmer ou réfuter des hypothèses de travail. À partir de là, ils bénéficient d'une vision fine des besoins de la population et peuvent ainsi orienter les politiques pour y apporter une réponse satisfaisante.

Jusqu'à ce jour, la commune de Die n'a jamais mis en œuvre d'ABS. Pour autant, il y a eu des diagnostics de territoire qui ont permis d'avoir une connaissance fine de certains besoins sociaux que l'on savait prégnants sur le territoire comme le Diagnostic Local de Santé ou la Convention Territoriale Globale ainsi que certaines études dans le cadre de l'urbanisme.

C'est aussi un outil de mobilisation du partenariat

Elle est aussi une occasion de rencontrer et d'échanger avec les acteurs du territoire. La participation à l'ABS permet de mieux connaître les actions de chacun et de confronter les différentes visions des besoins des habitants (visions globales ou à l'inverse plus ciblées comme la dépendance, la santé, l'insertion professionnelle, etc.). L'ABS s'est nourrie du croisement de la diversité des points de vue propres à chaque type d'acteur. À travers elle, les acteurs ont participé à la construction d'un même projet social territorial cohérent avec un objectif de complémentarité.

La volonté de la nouvelle municipalité était donc d'initier cette nouvelle démarche afin d'inclure les acteurs du territoire, d'établir des constats partagés et de définir ensemble les axes de développement. L'objectif est de permettre aux différents acteurs de s'approprier les problématiques et d'être force de proposition.

Un outil global de pilotage politique opérationnel

Un objectif de compréhension des besoins, allant au-delà de leur seule connaissance

- Comprendre l'organisation de la vie sur le territoire
- Identifier et dénombrer les différents publics en situation de fragilité qui nécessitent une intervention
- Disposer d'une plus grande maîtrise des besoins émergents grâce à la dimension prospective de l'ABS

Une boussole qui permet d'ajuster la feuille de route politique aux réalités locales

- Un outil d'aide à la décision, pour imaginer les projets les plus adaptés aux particularités du territoire
- Vers une politique raisonnée et optimisée (grâce au diagnostic partagé, l'ABS permet d'éviter les doublons et d'élaborer une offre sociale répondant uniquement aux carences constatées sur le territoire)

- Une dynamique d'analyse partagée
- Un sujet transversal au sein du CCAS et de la Ville
- Une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs du territoire (institutions, associations, le cas échéant observatoires ou autres producteurs de données...)
- Un outil de participation citoyenne, mais aussi de transparence de la vie publique

Une approche large de l'action sociale

- Une politique qui concerne l'ensemble des habitants du territoire
- L'ABS comme ressource transversale pour guider des actions dans de multiples domaines et travailler à l'attractivité du territoire



Le pilotage

L'ABS est pilotée par Marion Perrier, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, en collaboration avec Joël Boeyaert, élu de la Communauté des Communes du Diois (CCD). Le suivi technique est assuré par Yann Renault Chevalier, responsable de service du Pôle social de Die et Sonia Rochatte, animatrice du Contrat Local de Santé à la CCD.

Nous avons également constitué un comité de pilotage, dont le rôle a été de valider et de compléter les axes de travail. Il s'est réuni lors des grandes étapes. Il était constitué par :

- Coraline Monnot, agente de développement social local à l'ESCDD
- Monique Petaud, présidente du Secours populaire de Die
- Joselyne Georget, présidente de l'ANPIHM
- Claude Veyret de l'association REDAR
- Caroline Roux, élue à la mairie de Die
- Nathalie Guéno, élue à la mairie de Die

Portrait des habitants de Die

Méthodologie

Les données quantitatives sont issues de l'outil Balises édité par la société COMPAS et de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS). L'outil Balises-UNCCAS est destiné aux CCAS/communes, CIAS/intercommunalités et toute autre structure qui souhaiteraient disposer des données-clés de son territoire. Il présente une série complète d'indicateurs sociaux, classés par thématique et mobilisables notamment dans le cadre des analyses de besoins sociaux. Cet outil se base sur les dernières données INSEE disponibles donc celles de 2018 pour cette année.

Pour chaque thématique, l'outil Balises-UNCCAS fournit :

- **Les définitions et sources** de chaque indicateur
- **Les indicateurs chiffrés**, comportant les dernières données disponibles
- Une visibilité des **évolutions dans le temps** de ces données
- La possibilité de comparaisons dans l'espace (selon les territoires, disponibilité des données à la maille infracommunale et de comparaisons par rapport aux communes alentour, aux intercommunalités/départements de rattachement, etc.)

Certaines données ne sont pas disponibles, c'est le cas pour :

- Les données Pôle Emploi : « Les données sont diffusées pour les communes des EPCI contenant au moins un quartier politique de la ville ou une commune de plus de 10 000 habitants. Les données n'étant pas diffusées pour toutes les communes, les niveaux supra-communaux ne sont pas recalculés en faisant une somme des communes, évitant ainsi les données partielles. » La Communauté des Communes du Diois étant composée de communes allant de moins de 5 habitants à 4 621 habitants, nous ne disposons pas de données avec cette source.
- Les données issues de la Caisse Nationale des Allocations familiales (Cnaf) qui applique un secret statistique : si le nombre d'allocataires est inférieur à 5, il n'est pas diffusé. Aucune donnée au niveau des intercommunalités n'est diffusée par la Cnaf, car elle ne diffuse certaines données uniquement au niveau communal, c'est pourquoi les niveaux supra-communaux ne sont pas recalculés par l'outil Balises en faisant une somme des communes, évitant ainsi les données partielles (secret statistique, seuil de diffusion).

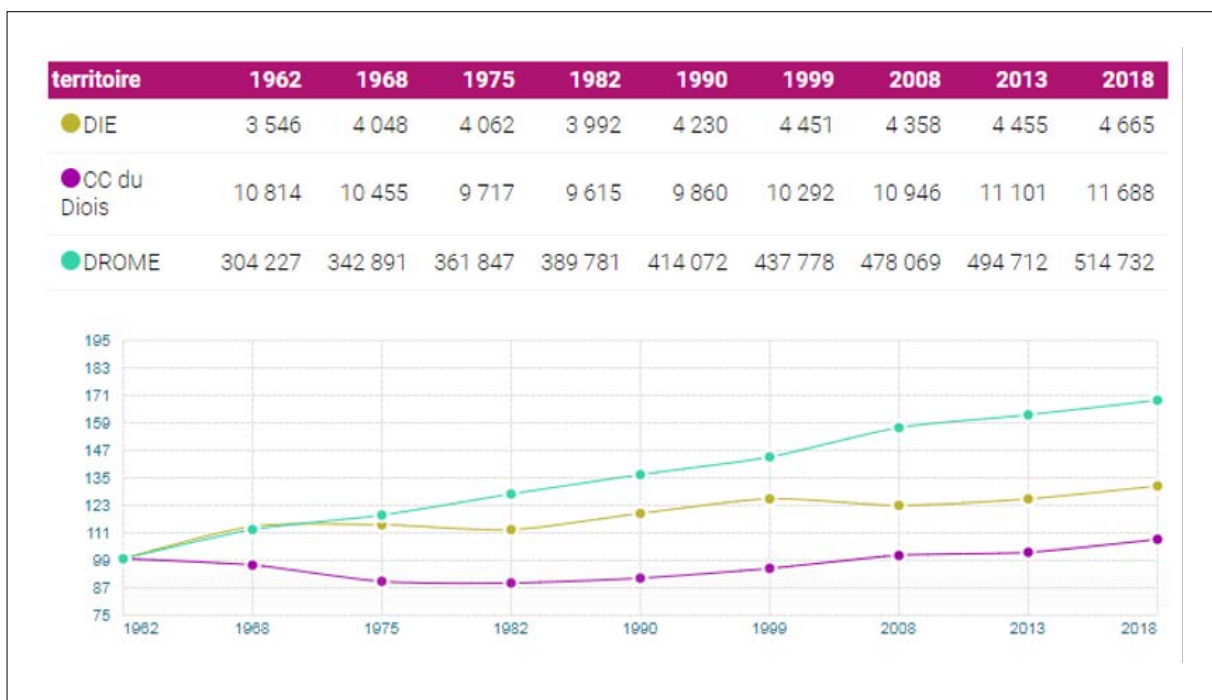
Voici donc différents indicateurs permettant d'éclairer une vision statistique de la population de Die, mais aussi du logement et de l'emploi comparé aux territoires du Diois et du département de la Drôme.

Informations générales sur la population

Synthèse

La population de la ville de Die est en évolution croissante depuis 2008 et ceci est essentiellement dû à un fort taux de nouveaux arrivants sur le territoire qui compense aussi une variation négative de la population due au solde naturel. On remarque une présence marquée de la population des plus de 60 ans.

Combien compte-t-on d'habitants vivant toute l'année sur la commune de Die et comment ce nombre évolue dans le temps ?



Combien de nouveau-nés sur la commune au dernier recensement ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|-----------------------------|-----|-------------|-------|
| Nombre de naissances (2019) | 29 | 106 | 5476 |

Les statistiques annuelles concernant les naissances domiciliées sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'évènement est celui du domicile de la mère. En 2019, 29 sont enregistrées sur DIE. Source : Insee, État civil 2019.

Comment la population de Die a-t-elle évolué depuis 5 ans ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|-----|-------------|-------|
| Taux de variation de la population (2018) | 4,7 | 5,3 | 4 |

Sur DIE, le taux de variation de la population municipale entre 2011 et 2016 est de 4,7% (pour l'ensemble de la période). Calcul : $100 * (\text{population municipale en 2016} - \text{population municipale en 2011}) / \text{population municipale en 2011}$. Source : Insee, Rp 2018.

Dans quelle mesure cette variation est-elle due à un nombre d'arrivées sur la commune supérieur au nombre de départs ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|-----|-------------|-------|
| Solde migratoire intercensitaire (2018) | 401 | 994 | 13903 |
| Taux de variation de la population dû au solde migratoire (2018) | 9 | 9 | 2,8 |

Le solde migratoire intercensitaire est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, entre deux périodes de recensement de la population. En 2018, DIE enregistre un solde migratoire intercensitaire de 401. Calcul : entrants - sortants. Données non disponibles au niveau infracommunal. Source : Insee, Rp 2018

Sur DIE, le taux de variation de la population dû au solde migratoire (différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants)) est de 9,0% entre 2011 et 2016. Calcul : $100 * \text{solde migratoire observé entre 2011 et 2016} / \text{population municipale en 2011}$. Données non disponibles au niveau infracommunal. Source : Insee, Rp 2018.

Dans quelle mesure cette variation est-elle due à un nombre de naissance supérieur à celui des décès ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|-------|
| Solde naturel intercensitaire (2018) | -191 | -178 | 6117 |
| Taux de variation de la population dû au solde naturel (2018) | -4,3 | -1,6 | 1,2 |

Le solde naturel intercensitaire correspond à la différence entre les naissances et les décès entre deux périodes de recensement de la population. En 2018, DIE enregistre un solde naturel intercensitaire de -191. Calcul : naissances - décès. Données non disponibles au niveau infracommunal. Source : Insee, Rp 2018.

Sur DIE, le taux de variation de la population dû au solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est de -4,3% entre 2011 et 2016. Calcul : $100 * \text{solde naturel observé entre 2011 et 2016} / \text{population municipale en 2011}$. Données non disponibles au niveau infracommunal. Source : Insee, Rp 2018.

La commune accueille-t-elle des flux importants de nouveaux habitants ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|-----|-------------|-------|
| Nombre d'habitants arrivés dans l'année dans ma commune (2018) | 349 | 1032 | 39001 |
| Part des habitants arrivés dans l'année dans ma commune en % (2018) | 7,5 | 8,9 | 7,7 |

Cet indicateur rapporte les habitants arrivés au cours de l'année dans leur logement et ayant changé de commune à l'ensemble de la population âgée de 1 an et plus. Sur DIE les 349 habitants arrivés dans leur logement au cours de l'année et ayant changé de commune représentent 7,5% de la population de 1 an et plus en 2018. Calcul : $100 * \text{habitants arrivés dans leur logement dans l'année} / \text{population de 1 an et plus}$. Source : Insee, Rp 2018.

Les habitants changent-ils beaucoup de logement ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|-----|-------------|-------|
| Nombre d'habitants qui sont restés dans la commune mais ont déménagé (2018) | 363 | 590 | 19495 |
| Part des habitants qui sont restés dans la commune mais ont déménagé en % (2018) | 7,8 | 5,1 | 3,8 |

Nombre d'habitants arrivés dans l'année dans leur logement sans changer de commune

Cet indicateur rapporte les habitants arrivés au cours de l'année dans leur logement sans avoir changé de commune à l'ensemble de la population âgée de 1 an et plus. Sur DIE, les 363 habitants arrivés dans leur logement sans avoir changé de commune au cours de l'année représentent 7,8% de la population de 1 an et plus en 2018. Calcul : $100 * \text{habitants arrivés dans leur logement dans l'année sans avoir changé de commune} / \text{population de 1 an et plus}$. Données non disponibles au niveau infracommunal. Source : Insee, Rp 2018.

La commune de Die comprend-elle beaucoup de personnes jeunes ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|--------|
| Population de moins de 25 ans (2018) | 1046 | 2571 | 148032 |
| Part des moins de 25 ans parmi la population totale en % (2018) | 22,4 | 22 | 28,8 |

Cet indicateur rapporte la population âgée de moins de 25 ans (âge en années révolues) à l'ensemble de la population. La population âgée de moins de 25 ans constitue un public concerné par l'intervention sociale, mais très hétérogène, allant d'interventions liées à la petite enfance (PMI, modes de garde, scolarité...) jusqu'à des interventions relatives à l'insertion sociale ou professionnelle pour les adolescents et les jeunes adultes. Sur DIE, 22,4% de la population est âgée de moins de 25 ans en 2018. Calcul : $100 * \text{population de moins de 25 ans} / \text{population}$. Source : Insee, Rp 2018.

La commune de Die comprend-elle beaucoup de seniors ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|--------|
| Population de 60 ans et plus (2018) | 1708 | 4194 | 143886 |
| Part des 60 ans et plus parmi la population totale en % (2018) | 36,6 | 35,9 | 28 |

Cet indicateur rapporte la population âgée de 60 ans et plus (âge en années révolues) à l'ensemble de la population. Sur DIE, 36,6% de la population est âgée de 60 ans et plus en 2018. Calcul : $100 * \text{population de 60 ans et plus} / \text{population}$. Source : Insee, Rp 2018.

La commune de Die comprend-elle beaucoup de seniors en risque de dépendance ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|-------|
| Population de 75 ans et plus (2018) | 662 | 1518 | 52226 |
| Part des 75 ans et plus parmi la population totale en % (2018) | 14,2 | 13 | 10,1 |

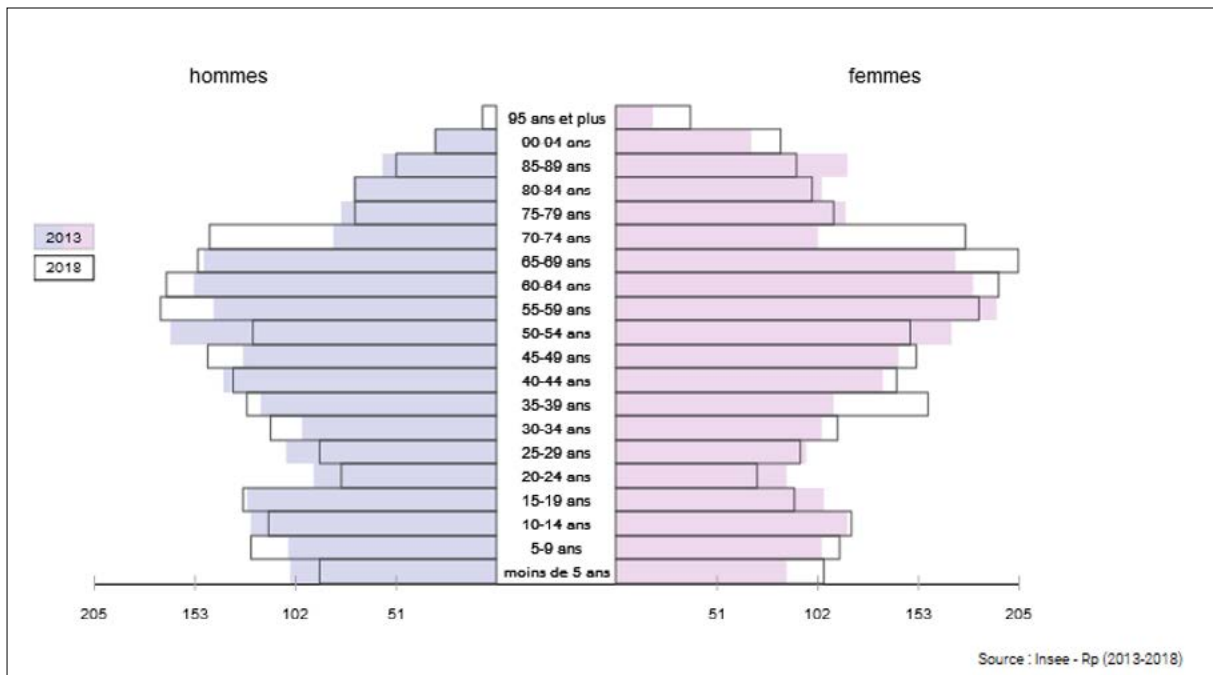
Cet indicateur rapporte la population âgée de 75 ans et plus (âge en années révolues) à l'ensemble de la population. Sur DIE, 14,2% de la population est âgée de 75 ans et plus en 2018. Calcul : $100 * \text{population de 75 ans et plus} / \text{population}$. Source : Insee, Rp 2018.

En résumé, la population de Die est-elle plutôt jeune ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|-----|-------------|-------|
| Indice de jeunesse (moins de 20 ans / 60 ans et plus) (2018) | 0,5 | 0,5 | 0,9 |

L'indicateur de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus. Sur DIE, l'indice de jeunesse est de 0,5 en 2018. Calcul : $100 * \text{population de moins de 20 ans} / \text{population de 60 ans et plus}$. Source : Insee, Rp 2018.

Pyramide des âges de la commune de Die



Ménages et familles

Synthèse

Concernant les ménages habitant Die, il y a une forte représentation des personnes vivant seules (45,6% des ménages) et ceci est en évolution croissante à l'image des autres territoires. Parmi ces ménages vivant seuls, 30,2% sont des personnes âgées de plus de 75 ans. Cette représentation reste similaire sur le territoire du Diois, mais bien plus faible sur le territoire du Département. Nous avons donc une forte représentation de ménages composés de personnes isolées vieillissantes.

La représentation des couples avec enfant(s) ou des familles monoparentales est similaire aux autres territoires.

Combien y a-t-il de ménages sur la commune ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--------------------------|------|-------------|--------|
| Nombre de ménages (2018) | 2377 | 5884 | 229777 |

Un ménage est constitué de l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut ainsi être composé de personnes seules, de couples sans enfant, de familles, de co-locataires... Le nombre de ménages est équivalent au nombre de résidences principales, c'est-à-dire aux logements occupés à titre de résidence habituelle, à l'exclusion des habitations mobiles et des logements collectifs (maisons de retraite, résidences universitaires, centres de détention, foyers de jeunes travailleurs...). On recense 2 377 ménages en 2018 sur DIE. Source : Insee, Rp 2018.

La composition des ménages

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|-------|
| Composition des ménages en % - adulte seul (2018) | 45,6 | 42,8 | 35,6 |
| Composition des ménages en % - couples sans enfant (2018) | 26,5 | 28,2 | 28 |
| Composition des ménages en % - couples avec enfant(s) (2018) | 17,2 | 17,8 | 25,6 |
| Composition des ménages en % - familles monoparentales (2018) | 9,4 | 8,7 | 9,1 |
| Composition des ménages en % - "autres" ménages (2018) | 1,3 | 2,5 | 1,6 |

Cet indicateur rapporte par exemple sur la première ligne, les ménages composés d'un adulte seul à l'ensemble des ménages. Sur DIE, 45,6% des ménages sont composés d'un adulte seul en 2018. Calcul : $100 * \text{ménages composés d'un adulte seul} / \text{ménages}$. Source : Insee, Rp 2018.

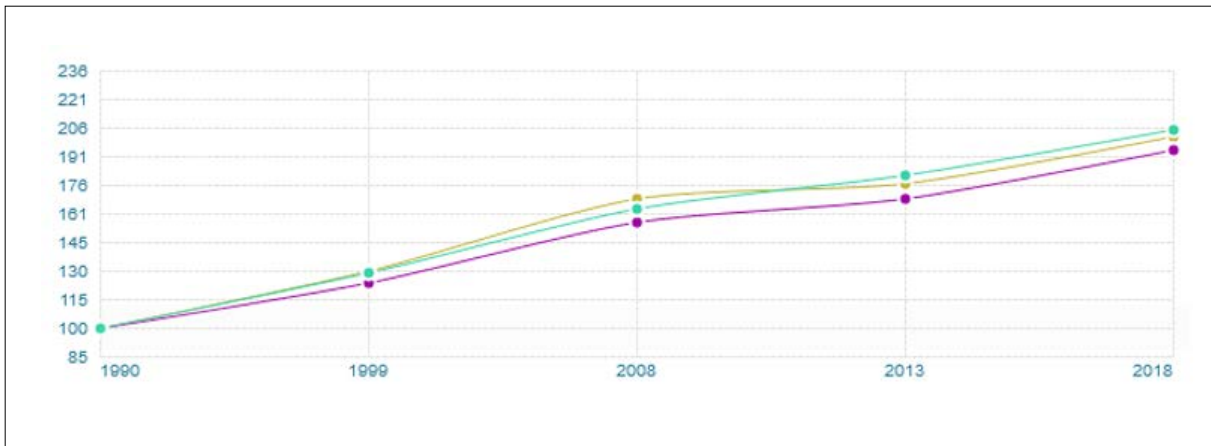
Y a-t-il beaucoup de personnes vivant seules ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|-------|
| Nombre de ménages composés d'une seule personne (2018) | 1083 | 2518 | 81893 |
| Part des ménages composés d'une seule personne en % (2018) | 45,6 | 42,8 | 35,6 |

Cet indicateur rapporte les ménages composés d'un adulte seul à l'ensemble des ménages. Sur DIE, 45,6% des ménages sont composés d'un adulte seul en 2018. Calcul : $100 * \text{ménages composés d'un adulte seul} / \text{ménages}$. Source : Insee, Rp 2018.

Comment cet indicateur évolue-t-il ?

| Territoire | 01/01/1990 | 01/01/1999 | 01/01/2008 | 01/01/2013 | 01/01/2018 |
|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| DIE | 537 | 700 | 904 | 948 | 1083 |
| CC DU DIOIS | 1294 | 1604 | 2017 | 2177 | 2518 |
| DRÔME | 39984 | 51594 | 65140 | 72361 | 81893 |



À première vue, cela s'explique-t-il plutôt par la présence de personnes âgées vivant seules ou d'étudiants ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|-------|
| Nombre de ménages composés d'une seule personne de 75 ans et plus (2018) | 327 | 700 | 20076 |
| Part parmi l'ensemble des ménages composés d'une seule personne en % (2018) | 30,2 | 27,8 | 24,5 |
| Nombre de ménages composés d'une seule personne de moins de 25 ans (2018) | 83 | 113 | 5207 |
| Part parmi l'ensemble des ménages composés d'une seule personne en % (2018) | 7,7 | 4,5 | 6,4 |

En 2018, sur DIE, 30,2% des ménages d'une seule personne sont composés d'une personne âgée de 75 ans et plus. Calcul : $100 * \text{ménages d'une seule personne de 75 ans et plus} / \text{total des ménages d'une seule personne}$. Source : Insee, Rp 2018.

En 2018, sur DIE, 7,7% des ménages d'une seule personne sont composés d'une personne âgée de moins de 25 ans. Calcul : $100 * \text{ménages d'une seule personne de moins de 25 ans} / \text{total des ménages d'une seule personne}$. Source : Insee, Rp 2018.

La commune de Die compte-t-elle beaucoup de couples avec enfants ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|-------|
| Nombre de ménages composés de couples avec enfant(s) (y compris de 25 ans et plus) (2018) | 410 | 1050 | 58806 |
| Part des ménages composés de couples avec enfant(s) (y compris de 25 ans et plus) en % (2018) | 17,2 | 17,8 | 25,6 |

Cet indicateur rapporte les ménages composés d'un couple avec enfant(s) (y compris de 25 ans et plus) à l'ensemble des ménages. Sur DIE en 2018, 17,2% des ménages sont composés d'un couple avec enfant(s) (y compris de 25 ans et plus). Calcul : $100 * \text{ménages composés d'un couple avec enfant(s)} / \text{ménages}$. Source : Insee, Rp 2018

La commune de Die compte-t-elle beaucoup de familles nombreuses (3 enfants ou plus) ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|-----|-------------|-------|
| Nombre de familles nombreuses (avec 3 enfants et plus de moins de 25 ans) (2018) | 63 | 165 | 13406 |
| Part des ménages composés de familles nombreuses (3 enfants et plus) en % (2018) | 2,7 | 2,8 | 5,8 |

En 2018, sur DIE, 2,7% des ménages sont composés d'une famille nombreuse (3 enfants et plus âgés de moins de 25 ans). Calcul : $100 * \text{familles nombreuses (avec enfants de moins de 25 ans)} / \text{total des ménages}$. Source : Insee, Rp 2018.

La commune de Die compte-t-elle beaucoup de familles monoparentales ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|-----|-------------|-------|
| Nombre de ménages composés de familles monoparentales (y compris avec enfant(s) de 25 ans et plus) (2018) | 224 | 511 | 20947 |
| Part des ménages composés de familles monoparentales (y compris avec enfant(s) de 25 ans et plus) en % (2018) | 9,4 | 8,7 | 9,1 |

Cet indicateur rapporte les ménages composés d'une famille monoparentale (y compris avec enfant(s) de 25 ans et plus) à l'ensemble des ménages. Sur DIE en 2018, 9,4% des ménages sont composés d'une famille monoparentale (y compris avec enfant(s) de 25 ans et plus). Calcul : $100 * \text{ménages composés d'une famille monoparentale} / \text{ménages}$. Source : Insee, Rp 2018.

Notre territoire est-il attractif du point de vue des besoins des familles ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|-------|
| Nombre de familles avec - un enfant (de moins de 25 ans) (2018) | 259 | 635 | 30343 |
| Nombre de familles avec - deux enfants (de moins de 25 ans) (2018) | 224 | 577 | 28419 |
| Nombre de familles avec - trois enfants (de moins de 25 ans) (2018) | 59 | 155 | 10315 |
| Nombre de familles avec - quatre enfants ou plus (de moins de 25 ans) (2018) | 5 | 10 | 3090 |
| Part parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans - familles avec un enfant (2018) | 47,3 | 46,1 | 42 |
| Part parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans - familles avec deux enfants (2018) | 41,1 | 41,9 | 39,4 |
| Part parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans - familles avec trois enfants (2018) | 10,7 | 11,2 | 14,3 |
| Part parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans - familles avec quatre enfants ou plus (2018) | 0,9 | 0,7 | 4,3 |

En 2018 sur DIE, 47,3% des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans ne comptent qu'un seul enfant et 41,1% des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans comptent deux enfants. (Calcul : $100 * \text{famille avec un seul enfant} / \text{familles avec enfant(s) de moins de 25 ans}$, Source : Insee, Rp 2018)

Enfance / jeunesse

Synthèse

Concernant les enfants de moins de 3 ans, on remarque que pour les situations de couple avec enfant(s), un sur deux voit ses parents qui travaillent tous les deux, mais pour les familles monoparentales, 17,9% d'entre eux voient son parent travailler. Cette comparaison est à mettre en perspective avec l'organisation des modes de garde sur le territoire.

Quelle est la répartition par âge des moins de 25 ans sur ce territoire ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|-----|-------------|-------|
| Nombre d'enfants et de jeunes - moins de 3 ans (2018) | 108 | 300 | 16610 |
| Nombre d'enfants et de jeunes - 3-5 ans (2018) | 141 | 355 | 18493 |
| Nombre d'enfants et de jeunes - 6-10 ans (2018) | 239 | 594 | 33141 |
| Nombre d'enfants et de jeunes - 11-17 ans (2018) | 338 | 850 | 46717 |
| Nombre d'enfants et de jeunes - 18-24 ans (2018) | 219 | 471 | 33072 |
| Part parmi la population totale - moins de 3 ans (2018) | 2,3 | 2,6 | 3,2 |
| Part parmi la population totale - 3-5 ans (2018) | 3 | 3 | 3,6 |
| Part parmi la population totale - 6-10 ans (2018) | 5,1 | 5,1 | 6,4 |
| Part parmi la population totale - 11-17 ans (2018) | 7,2 | 7,3 | 9,1 |
| Part parmi la population totale - 18-24 ans (2018) | 4,7 | 4 | 6,4 |

Sur DIE, les enfants de moins de 3 ans représentent 2,3% de la population en 2018. Calcul : $100 * \text{enfants de moins de 3 ans} / \text{population}$. Source : Insee, Rp 2018.

Notre territoire comporte-t-il beaucoup d'enfants dont les parents sont actifs ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|-------|
| Part des enfants vivant dans une famille monoparentale où le parent est actif en % - enfants de moins de 3 ans (2018) | 17,9 | 11 | 4,7 |
| Part des enfants vivant dans une famille monoparentale où le parent est actif en % - enfants de 3-5 ans (2018) | 14,3 | 17,8 | 9,6 |
| Part des enfants vivant dans une famille monoparentale où le parent est actif en % - enfants de 6-10 ans (2018) | 18,4 | 16,4 | 13,2 |
| Part des enfants vivant avec un couple parental où les deux parents sont actifs en % - enfants de moins de 3 ans (2018) | 46,4 | 42,5 | 49,6 |
| Part des enfants vivant avec un couple parental où les deux parents sont actifs en % - enfants de 3-5 ans (2018) | 52,4 | 51,7 | 53,4 |
| Part des enfants vivant avec un couple parental où les deux parents sont actifs en % - enfants de 6-10 ans (2018) | 55,1 | 59,1 | 53,8 |

Pour la première ligne, sur DIE, 17,9% des enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale où le parent est actif. Calcul : $100 * \text{enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille monoparentale où le parent est actif} / \text{enfants de moins de 3 ans}$. Source : Insee, Rp 2018.

L'activité des parents ayant des enfants de moins de 11 ans

| Enfants vivant dans des familles... | Nombre d'enfant(s) de moins de 3 ans | Nombre d'enfant(s) de 3-5 ans | Nombre d'enfant(s) de 6-10 ans | Total des enfants de moins de 11 ans | % |
|-------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|------|
| monoparentales avec 1 actif occupé | 24 | 15 | 44 | 83 | 17,3 |
| monoparentales sans actif occupé | 20 | 10 | 24 | 54 | 11,2 |
| monoparentales (total) | 44 | 24 | 68 | 137 | 28,6 |
| couples avec 2 actifs occupés | 63 | 54 | 132 | 249 | 52 |
| couples avec 1 seul actif occupé | 20 | 15 | 29 | 63 | 13,3 |
| couples sans actif occupé | 10 | 10 | 10 | 29 | 6,1 |
| couples parentaux (total) | 93 | 78 | 171 | 341 | 71,4 |
| Total familles | 137 | 102 | 239 | 478 | 100 |

Caractéristiques du logement

Synthèse

Concernant le logement social sur la commune de Die, on remarque que le taux d'occupation est très élevé avec une faible mobilité, ce qui explique en partie

les temps d'attente qui paraissent élevés. Concernant le parc privé, on remarque une forte représentation de la part de résidences secondaires et de logements vacants.

De combien de logements dispose le territoire ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|--------|
| Nombre de logements (2018) | 3047 | 9964 | 275727 |
| Nombre de logements sociaux occupés (logements HLM loués vides) (2018) | 196 | 297 | 24921 |

Un logement, ou logement ordinaire, est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :

- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule) ;
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants. Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravane, mobile home, etc.). À l'inverse, les habitations mobiles et les lieux de vie des communautés sont exclus des logements ordinaires au sens de l'Insee. 3 047 logements sont recensés sur DIE en 2018. Source : Insee, Rp 2018.

La commune de Die propose-t-elle particulièrement des petits logements ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|-----|-------------|-------|
| Nombre de résidences principales dont la superficie est inférieure à 40m ² (2018) | 204 | 397 | 12318 |
| Part des résidences principales dont la superficie est inférieure à 40m ² en % (2018) | 8,6 | 6,7 | 5,4 |

Sur DIE, 8,6% des résidences principales sont de petits logements (moins de 40m²) en 2018. Calcul : $100 * \text{résidences principales dont la superficie est inférieure à } 40\text{m}^2 / \text{résidences principales}$. Source : Insee, Rp 2018.

La commune de Die est-elle un lieu de résidences secondaires ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|-------|
| Nombre de résidences secondaires ou occasionnelles (2018) | 338 | 3297 | 22152 |
| Part des résidences secondaires ou occasionnelles parmi l'ensemble des logements en % (2018) | 11,1 | 33,1 | 8 |

Cet indicateur rapporte les résidences secondaires ou occasionnelles à l'ensemble des logements. Sur DIE, 11,1% des logements sont des résidences secondaires ou occasionnelles en 2018. Calcul : $100 * \text{résidences secondaires ou occasionnelles} / \text{logements}$. Source : Insee, Rp 2018.

Y a-t-il beaucoup de logements vacants sur Die ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|-------|
| Nombre de logements vacants (2018) | 332 | 783 | 23797 |
| Part des logements vacants parmi l'ensemble des logements en % (2018) | 10,9 | 7,9 | 8,6 |

Cet indicateur rapporte les logements vacants à l'ensemble des logements. Sur DIE, 10,9% des logements sont vacants en 2018. Calcul : $100 * \text{logements vacants} / \text{logements}$. Source : Insee, Rp 2018.

La population compte-t-elle relativement beaucoup de propriétaires ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|-------|
| Part des ménages propriétaires en % (2018) | 55,6 | 62,9 | 61,9 |

Cet indicateur rapporte les ménages propriétaires à l'ensemble des ménages. L'acquisition du logement, bien de première nécessité, est fortement corrélée au niveau de vie, qui détermine la capacité d'emprunt. Les niveaux de vie des ménages propriétaires sont souvent supérieurs à ceux des locataires. Du fait des coûts liés à la vente et à l'acquisition des logements, et de l'âge moyen des propriétaires, la stabilité résidentielle des ménages propriétaires est souvent plus importante que celle des locataires. Sur DIE, 55,6% des ménages sont propriétaires de leur logement en 2018. Calcul : $100 * \text{ménages propriétaires} / \text{ménages}$. Source : Insee, Rp 2018.

Quelle est la part des ménages vivant dans le parc locatif ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|-----|-------------|-------|
| Part des ménages locataires du parc privé (logements loués vides) en % (2018) | 33 | 28 | 25,1 |
| Part des ménages locataires du parc social (logements HLM loués vides) en % (2018) | 8,3 | 5,1 | 10,8 |

Cet indicateur rapporte les ménages locataires du parc privé à l'ensemble des ménages. Les ménages locataires du parc privé sont la catégorie de ménages la plus mobile (par rapport aux propriétaires ou aux locataires du parc social). Sur DIE, 33,0% des ménages résident dans le parc locatif privé en 2018. Calcul : $100 * \text{ménages locataires parc privé} / \text{ménages}$. Source : Insee, Rp 2018.

Ce deuxième indicateur rapporte les ménages locataires du parc HLM à l'ensemble des ménages. Sur DIE, 8,3% des ménages résident dans le parc locatif public en 2018. Calcul : $100 * \text{ménages locataires parc public} / \text{ménages}$. Source : Insee, Rp 2018.

Combien ce territoire compte-t-il de foyers allocataires d'une aide au logement ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|-----|-------------|-------|
| Nombre de foyers allocataires bénéficiaires d'une aide au logement (2019) | 634 | 1174 | 42782 |

Sur DIE, 634 foyers allocataires sont bénéficiaires en 2019 d'une aide au logement de type allocation de logement familiale (ALF), allocation de logement sociale (ALS) ou aide personnalisée au logement (ALP). Source : Caf 2019.

Le parc locatif conventionné

| | nombre | % parc locatif DIE | % parc locatif CC DU DIOIS | % parc locatif DRÔME |
|---------------------------------|--------|--------------------|----------------------------|----------------------|
| Parc HLM | 211 | 22,0% | 5,0% | 12,6% |
| Parc conventionné privé | 91 | 9,5% | 2,9% | 2,1% |
| Parc communal conventionné | 3 | 0,3% | 1,8% | 0,6% |
| Parc locatif conventionné total | 305 | 31,7% | 9,8% | 5,2% |

Source : DREAL RPLS 2019, logements au 1er janvier de l'année n ; DDT 2019, logements au 31 décembre de l'année n.

Focus sur le parc HLM

| Die 2019 | nombre | % |
|---------------------------------|--------|-------|
| Logements offerts à la location | 208 | 98,6% |
| Logements HLM loués | 208 | 98,6% |
| Logements HLM vacants | 0 | 0,0% |
| Logements HLM vides | 0 | 0,0% |
| Logements HLM autres | 3 | 1,4% |

La demande en logement HLM

| | |
|---|-----|
| Demandeurs actifs au 31/12/2019 | 134 |
| Dont demandes de plus de 12mois | 44 |
| Dont demandes internes (demandes de mutation) | 25 |
| Attributions de logements hlm en 2019 | 17 |

Formation / emploi / chômage

Synthèse

La plupart des indicateurs concernant le thème de la formation, de l'emploi et du chômage sont similaires aux autres territoires puisqu'il y a un taux d'activité légèrement supérieur à celui du Département. Néanmoins, on remarquera un taux d'emploi stable (à temps complet et sans limitation de durée) bien plus faible ce qui peut être un indicateur de précarisation au regard de l'emploi.

Formation

La population de Die compte-t-elle beaucoup de personnes pas ou très peu diplômées ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|--------|
| Personnes de 15-29 ans sans diplôme (ou au plus le brevet des collèges) (2018) | 700 | 1380 | 79930 |
| Part parmi l'ensemble des 15-29 ans non scolarisés en % (2018) | 20,9 | 16,3 | 17,3 |
| Personnes de 15 ans et plus sans diplôme (ou au plus le brevet des collèges) (2018) | 909 | 2314 | 107414 |
| Part parmi l'ensemble des 15 ans et plus non scolarisés en % (2018) | 24,4 | 24,7 | 28 |

Cet indicateur rapporte la population âgée de 15 ans et plus de bas niveau de formation (aucun diplôme, CAP, BEPC, brevet des collèges) à l'ensemble de la population de 15 ans et plus non scolarisée.

La population de Die compte-t-elle beaucoup de personnes diplômées ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|--------|
| Personnes de 15 ans et plus avec un diplôme Bac+2 ou plus (2018) | 1324 | 3132 | 109352 |
| Part parmi l'ensemble des 15 ans et plus non scolarisés en % (2018) | 35,5 | 33,4 | 28,5 |

Cet indicateur rapporte la population âgée de 15 ans et plus de haut niveau de formation (bac+2 et plus) à l'ensemble de la population de 15 ans et plus non scolarisée. Sur DIE, les 15 ans et plus de haut niveau de formation représentent 35,5% de la population de 15 ans et plus non scolarisée en 2018. Calcul : $100 * \text{population de 15 ans et plus de haut niveau de formation} / \text{population de 15 ans et plus non scolarisée}$. Source : Insee, Rp 2018.

Emploi / chômage

Dans quelle mesure la population de ce territoire est-elle en emploi ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|-------|
| Part des actifs occupés parmi l'ensemble de la population de 15-64 ans en % (2018) | 65,5 | 65,5 | 64,9 |

Dans quelle mesure la population des jeunes de ce territoire est-elle en emploi ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|-------|
| Part des actifs occupés de 15-24 ans parmi l'ensemble de la population de 15-24 ans en % (2018) | 38,2 | 36,6 | 31,7 |

Sur DIE, 38,2% des habitants de 15-24 ans travaillent en 2018. Calcul : $100 * \text{15-24 ans actifs occupés} / \text{population de 15-24 ans}$. Source : Insee, Rp 2018.

Dans quelle mesure la population des personnes en fin de carrière de ce territoire est-elle en emploi ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|-------|
| Part des actifs occupés de 55-64 ans parmi l'ensemble de la population de 55-64 ans en % (2018) | 52,4 | 52,2 | 49,5 |

Sur DIE, 52,4% des habitants de 55-64 ans travaillent en 2018. Calcul : $100 * \text{55-64 ans actifs occupés} / \text{population de 55-64 ans}$. Source : Insee, Rp 2018.

La population active de ce territoire travaille-t-elle plutôt dans des conditions précaires ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|-------|
| Part des salariés de 15 ans et plus en emploi stable (à temps complet et sans limitation de durée) en % (2018) | 57 | 51,8 | 68,8 |
| Part des salariés de 15 ans et plus en contrats précaires en % (CDD, intérim, emplois aidés, stages rémunérés, apprentissage) (2018) | 21,1 | 23 | 16,6 |

Ce premier indicateur rapporte le nombre de salariés de 15 ans et plus en emploi stable (à temps complet et sans limitation de durée : CDI, fonction publique) à l'ensemble des salariés de cette tranche d'âge. La part des salariés en emploi stable donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire. Sur DIE, 57,0% des salariés de 15 ans et plus sont en emploi stable en 2018. Calcul : $100 * \text{salariés de 15 ans et plus en emploi stable} / \text{population salariée de 15 ans et plus}$. Source : Insee, Rp 2018.

Ce second indicateur rapporte le nombre de salariés de 15 ans et plus en contrats précaires à l'ensemble des salariés de cette tranche d'âge. Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire. Sur DIE, 21,1% des salariés de 15 ans et plus sont en contrats précaires en 2018. Calcul : $100 * \text{salariés de 15 ans et plus en contrats précaires} / \text{salariés de 15 ans et plus}$. Source : Insee, Rp 2018.

Globalement, comment évolue le taux d'activité des habitants de la commune de Die ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|-------|
| Taux d'activité des 15-64 ans en % (2018) | 76,6 | 77,1 | 75,2 |

Cet indicateur rapporte la population active de 15-64 ans (en emploi ou à la recherche d'un emploi) à l'ensemble de la population de 15-64 ans. À noter : suite au changement de définition mis en place au recensement rénové, les étudiants exerçant une activité professionnelle sont comptabilisés comme actifs. Ce nouveau concept rend la comparaison délicate avec les données des recensements précédents. Sur DIE, le taux d'activité des 15-64 ans est de 76,6% en 2018. Calcul : $100 * \text{actifs de 15-64 ans} / \text{population de 15-64 ans}$. Source : Insee, Rp 2018.

Profil socioprofessionnel des habitants de ma commune

Part des employés ou ouvriers de 15-64 ans parmi les actifs de 15-64 ans en %

| territoire | 01/01/1990 | 01/01/1999 | 01/01/2008 | 01/01/2013 | 01/01/2018 |
|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| DIE | 62,3 | 62,4 | 59,8 | 54,5 | 49,5 |
| CC DU DIOIS | 50,9 | 52,9 | 51,5 | 48 | 44,5 |
| DRÔME | 57,2 | 57,4 | 54,3 | 52,2 | 51,3 |

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures de 15-64 ans parmi les actifs de 15-64 ans en %

| territoire | 01/01/1990 | 01/01/1999 | 01/01/2008 | 01/01/2013 | 01/01/2018 |
|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| DIE | 6,3 | 7 | 7,6 | 10 | 13,1 |
| CC DU DIOIS | 5,7 | 8,4 | 7,5 | 9,3 | 11 |
| DRÔME | 7,8 | 8,8 | 10,7 | 12 | 12,5 |

Part des professions intermédiaires de 15-64 ans parmi les actifs de 15-64 ans en %

| territoire | 01/01/1990 | 01/01/1999 | 01/01/2008 | 01/01/2013 | 01/01/2018 |
|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| DIE | 14,4 | 18,6 | 20,1 | 23,8 | 22,1 |
| CC DU DIOIS | 15 | 18 | 19,1 | 21,8 | 21,2 |
| DRÔME | 18,9 | 21,4 | 24,5 | 24,9 | 25,4 |

La commune de Die a-t-elle un profil plutôt résidentiel ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|-------|
| Taux de polarisation de l'emploi (emplois It / actifs occupés Ir) (2018) | 1,34 | 0,99 | 1,05 |

Cet indicateur met en rapport le nombre d'emplois sur la commune et le nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de 0 caractérise une commune « résidentielle », qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à 1 caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à 1, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés. Source : Insee, Rp 2018.

Revenus / précarité / minimas sociaux

Synthèse

Sur le plan des revenus, ceux-ci sont plus faibles sur Die et le territoire du Diois que sur le Département. Mais on remarque aussi que les indicateurs de précarité sont très élevés par rapport au Département : taux de représentation des bénéficiaires du RSA et prime d'activité. Une représentation élevée de la part des ménages dont les ressources dépendent de leurs allocations versées par la CAF.

Les revenus

Quel est le revenu médian des habitants de la commune ?

Une moitié gagne plus, l'autre moitié gagne moins

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|-------|
| Revenu déclaré médian mensuel en euros (2018) | 1575 | 1497 | 1714 |

Si l'ensemble des revenus déclarés des ménages par unités de consommation (UC) sont classés par ordre croissant (ou décroissant), la médiane correspond au revenu mensuel de la personne ayant autant d'individus plus pauvres que lui que d'individus plus riches. Il est calculé par unité de consommation pour tenir compte de la composition de la famille. C'est le revenu déclaré par l'individu avant redistribution, il ne tient pas compte des impôts et des prestations familiales. Pour DIE, le revenu médian est de 1 575 € par mois en 2018. Source : Insee, DGI 2001-2011 & FiLoSoFi 2012-2018.

Quel est le revenu médian réellement disponible pour les habitants (après déduction des impôts et ajout des prestations sociales) ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|-------|
| Niveau de vie médian mensuel en euros (2018) | 1675 | 1597 | 1758 |

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'UC. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Si l'ensemble des niveaux de vie des ménages sont classés par ordre croissant (ou décroissant), la médiane correspond au niveau de vie mensuel d'un individu ayant autant de personnes plus pauvres que lui que de personnes plus riches. C'est le revenu disponible par la personne après redistribution (prestations comprises ; Impôts, CSG et CRDS déduits). Il est calculé par unité de consommation pour tenir compte de la composition de la famille. Pour DIE, le niveau de vie est de 1 675 € par mois en 2018. Source : Insee, FiLoSoFi 2018.

Combien au maximum touchent les 10% des habitants les plus modestes ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|-----|-------------|-------|
| Niveau de vie mensuel en euros du 1 ^{er} décile (2018) | 917 | 824 | 961 |

Cet indicateur correspond au niveau de vie mensuel maximum des 10% des personnes les plus pauvres. C'est le revenu disponible par l'individu après redistribution (prestations comprises ; Impôts, CSG et CRDS déduits). Il est calculé par unité de consommation pour tenir compte de la composition de la famille. Sur DIE, la plus riche des 10% des personnes les plus pauvres dispose de 917 € par mois en 2018. Les déciles des niveaux de vie sont disponibles à partir de 1 000 ménages ou 2 000 personnes. Source : Insee, FiLoSoFi 2018.

Combien au minimum touchent les 10% des habitants les plus aisés ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|------|-------------|-------|
| Niveau de vie mensuel en euros du 9 ^e décile (2018) | 2929 | 2853 | 3026 |

Cet indicateur correspond au niveau de vie mensuel minimum des 10% des personnes les plus riches. C'est le revenu disponible par personne après redistribution (prestations comprises ; Impôts, CSG et CRDS déduits). Il est calculé par unité de consommation pour tenir compte de la composition de la famille. Sur DIE, la plus pauvre des 10% des personnes les plus riches dispose de 2 929 € par mois en 2018. Les déciles des niveaux de vie sont disponibles à partir de 1 000 ménages ou 2 000 personnes. Source : Insee, FiLoSoFi 2018.

Combien de ménages fiscaux de la commune ne sont pas imposés faute de revenus suffisants ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|-----|-------------|-------|
| Part des ménages fiscaux non imposés en % (2018) | 58 | 60,8 | 52,6 |

Pauvreté**Quelle est la proportion de personnes de la commune dont les ressources sont inférieures à 60% du revenu médian de la population ?**

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|-------------------------------|-----|-------------|-------|
| Taux de pauvreté à 60% (2018) | 17 | 21,4 | 14,8 |

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60% du niveau de vie médian. Sur DIE, le taux de pauvreté (au seuil de 60%) correspond à 17,0% de la population en 2018. Données non disponibles au niveau infracommunal. Source : Insee, FiLoSoFi 2018.

Prestations CAF**La présence de bénéficiaires du RSA est-elle marquée sur la commune ?**

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|--|-----|-------------|-------|
| Nombre de foyers allocataires du RSA (2019) | 192 | 400 | 11276 |
| Part des ménages couverts par le RSA en % (2019) | 8,4 | 7 | 5 |

Cet indicateur rapporte le nombre d'allocataires RSA à l'ensemble des ménages recensés en 2018. Sur DIE, 8,4% des ménages bénéficient du RSA en 2019. Calcul : $100 * \text{allocataires RSA} / \text{ménages (Rp 2018)}$. Données non disponibles au niveau infracommunal (pour cette source). Sources : Cnaf, 2019 & Insee, Rp 2018

La présence de bénéficiaires de la prime d'activité est-elle marquée sur la commune ?

| | DIE | CC DU DIOIS | DRÔME |
|---|------|-------------|-------|
| Nombre de foyers allocataires de la prime d'activité (2019) | 439 | 892 | 35066 |
| Part des ménages couverts par la prime d'activité en % (2019) | 19,1 | 15,5 | 15,5 |

La prime d'activité remplace au 1er janvier 2016 le RSA "Activité" et la Prime pour l'emploi. Cette prestation vise à lever les freins monétaires au retour à l'emploi et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Elle permet également aux jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans de bénéficier d'une aide à l'emploi, y compris les étudiants et les apprentis. La prime d'activité est calculée sur la base des ressources de l'ensemble des membres du foyer, indiquées à la CAF par une déclaration trimestrielle. Cet indicateur rapporte le nombre d'allocataires de la prime d'activité à l'ensemble des ménages recensés en 2018. Sur DIE, 19,1% des ménages bénéficient de la prime d'activité en 2019. Calcul : $100 * \text{allocataires de la prime d'activité} / \text{ménages (Rp 2018)}$. Données non disponibles au niveau infracommunal. Sources : Cnaf, 2019 & Insee, Rp 2018

Quelle est la part des ménages dont la moitié des ressources dépendent de leurs allocations et prestations CAF ?

| | DIE | CC DU DIOIS |
|--|------|-------------|
| Part des allocataires dont le revenu est constitué à 50% ou plus de prestations Caf (2019) | 27,2 | 29,1 |

Cet indicateur rapporte les allocataires dont le revenu est constitué à 50% ou plus de prestations CAF à l'ensemble des allocataires CAF. Il est un indicateur de la dépendance des ménages aux prestations. Sur DIE, 27,2% des allocataires CAF dépendent à 50% ou plus des prestations Caf (soit 307 allocataires). Calcul : $100 * \text{allocataires CAF dépendant à 50% ou plus des prestations} / \text{allocataires CAF}$. Données non disponibles au niveau infracommunal (pour cette source). Source : Cnaf, 2019.

Quelle est la part des ménages dont la totalité des ressources dépendent de leurs allocations et prestations CAF ?

| | DIE | CC DU DIOIS |
|---|------|-------------|
| Part des allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations Caf (2019) | 12,9 | 12,6 |

Cet indicateur rapporte les allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations CAF à l'ensemble des allocataires CAF. Il est un indicateur de la dépendance des ménages aux prestations. Sur DIE, 12,9% des allocataires Caf dépendent à 100% des prestations Caf (soit 146 allocataires). Calcul : $100 * \text{allocataires CAF dépendant à 100% des prestations} / \text{allocataires CAF}$. Données non disponibles au niveau infracommunal (pour cette source). Source : Cnaf, 2019.

Besoins sociaux dans le Diois

Introduction et méthode

Objectifs

- Connaître la réalité des besoins sociaux à l'échelle du Diois, avec le postulat que la réponse à ces besoins est hétérogène en fonction du lieu de vie des personnes (éloignement des institutions et dispositifs, moindre connaissance de certains outils "techniques" - domiciliation par exemple, existence d'un CCAS professionnalisé à Die uniquement, etc.).
- À partir de cette connaissance, compiler la matière nécessaire à réfléchir à l'opportunité d'un centre intercommunal d'action sociale (CIAS) qui permette une réponse harmonisée à l'échelle du territoire intercommunal.

Mise en place du questionnaire

- Choix d'un questionnaire pour réaliser cette Analyse des Besoins Sociaux dioise arrêté en COPIL de l'ABS ; élaboration conjointe du questionnaire à partir de ce groupe.
 - Architecture du questionnaire organisée autour de thématiques : logement, mobilité, emploi / insertion, enfance / jeunesse, vieillissement / perte d'autonomie, situation financière / accès aux droits, alimentation, santé, solidarité / lien social, sécurité.
 - Pour chaque thématique, un questionnaire articulé autour de trois temps :
 - **voir** : « quelles sont les ressources que vous utilisez / dont la commune dispose / vers lesquelles vous orientez ».
 - **juger** : « dans quelle mesure ces ressources répondent-elles aux besoins ».
 - **agir** : « quelles préconisations formuleriez-vous pour améliorer la réponse aux besoins ».
- Un questionnaire unique mis en ligne avec trois destinataires – et des questions ajustées en fonction du profil du répondant :
 - les habitants
 - les élus et secrétaires de mairie des 50 communes du Diois
 - les professionnels et bénévoles des institutions et associations œuvrant dans le champ du social sur le Diois

- Questionnaire mis en ligne entre le 25 mai et le 12 juillet 2021 et relayé de diverses manières :
 - Adressage par mailing aux communes et partenaires institutionnels et associatifs, avec proposition de relayer le questionnaire aux habitants et usagers.
 - Intervention en Conseil communautaire auprès des élus du Diois le 24 juin 2021.
 - Intervention auprès des secrétaires de mairie à l’occasion d’un de leurs temps de réunion le 6 juillet 2021.
- Un total de 396 formulaires saisis partiellement ou totalement.
- Une analyse produite à partir de 217 questionnaires suffisamment “complets” :
 - 145 questionnaires “habitants”.
 - 38 questionnaires “communes” - mais ne représentant “que” 23 communes du Diois (soit 46% des communes du périmètre de la Communauté des communes).
 - 34 questionnaires “institutions”.
- NB : les retours du questionnaire visent à apporter un éclairage plus “qualitatif” sur les besoins sociaux à l’échelle du Diois, ils ne sont en aucun cas représentatifs, le profil des répondants au regard de la population générale ne l’étant pas lui-même.

Synthèse et approche transversale

Les points transversaux qui sont revenus régulièrement dans les réponses au questionnaire :

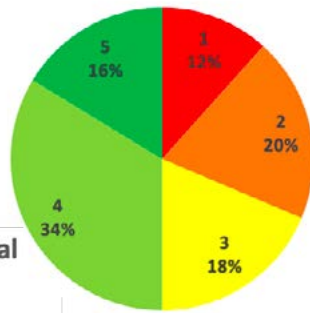
Points positifs

- L’aide importante apportée, sur l’ensemble des thématiques, par l’Espace France Service du Diois (aux habitants comme aux communes et aux institutions).
- L’esprit d’entraide, de solidarité, et le dynamisme des associations locales sont globalement soulignés.

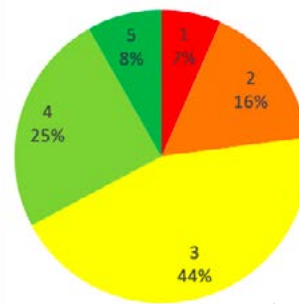
Points à améliorer

- La concentration des ressources humaines et matérielles visant à répondre aux besoins sociaux sur Die et la difficulté pour les habitants des communes alentour d’y accéder.
- Un grand nombre de communes qui regrettent ne pas suffisamment connaître les ressources existantes et les moyens de les solliciter.
- Le manque de ressources financières d’un grand nombre d’habitants pour accéder à l’offre existante (logement, transports, loisirs).

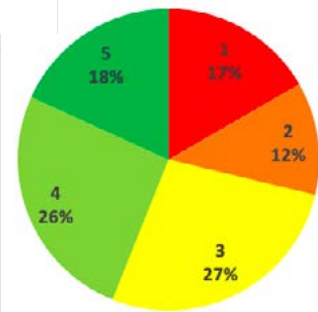
Enfance / jeunesse



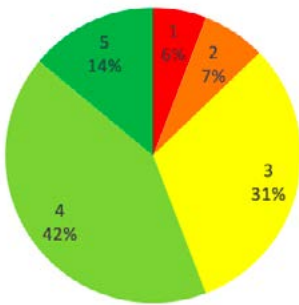
Sécurité



Alimentation

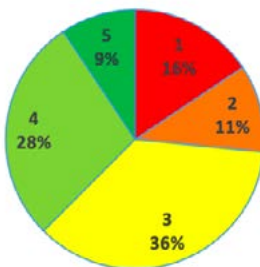


Solidarité / lien social



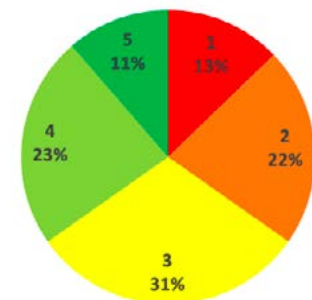
De 1 à 5, la réponse aux besoins apparaît la plus satisfaisante pour ces thématiques (1 = ne répond pas du tout aux besoins / 5 = répond tout à fait aux besoins)

Situation financière / accès aux droits

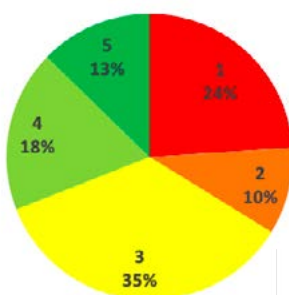


De 1 à 5, la réponse aux besoins apparaît moyennement satisfaisante pour ces thématiques (1 = ne répond pas du tout aux besoins / 5 = répond tout à fait aux besoins)

Mobilité

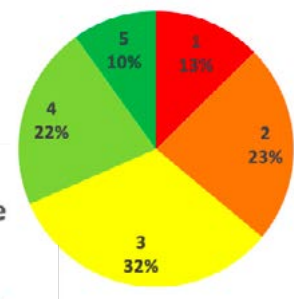


Emploi / insertion

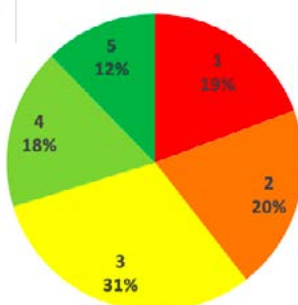


La réponse aux besoins apparaît la moins satisfaisante pour ces thématiques (1 = ne répond pas du tout aux besoins / 5 = répond tout à fait aux besoins)

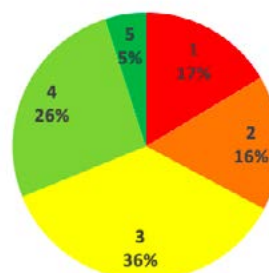
Logement



Santé

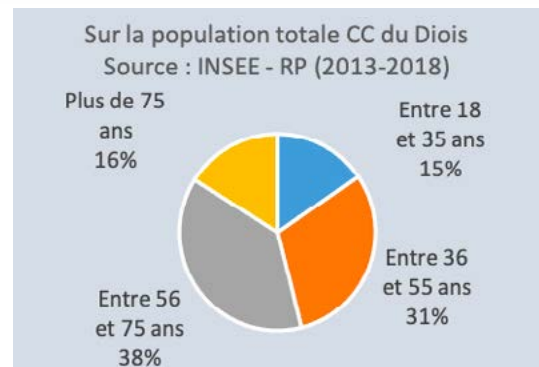
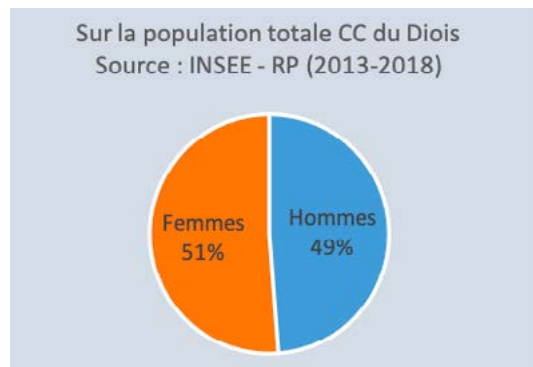
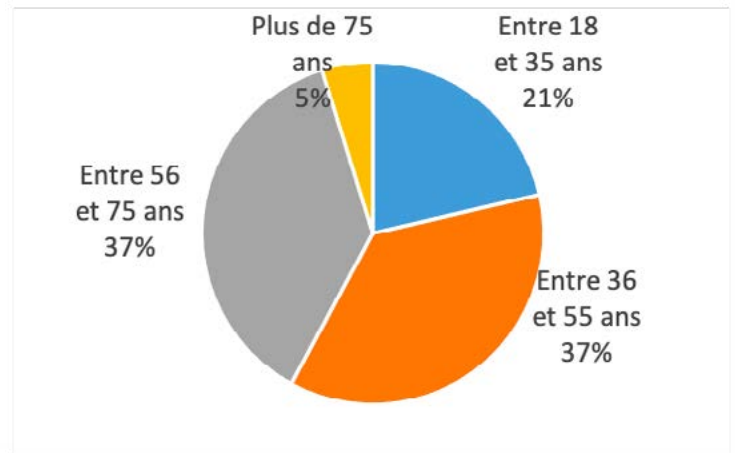
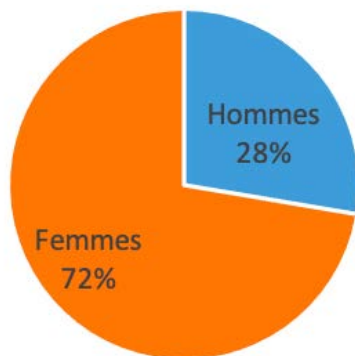


Vieillesse / perte d'autonomie

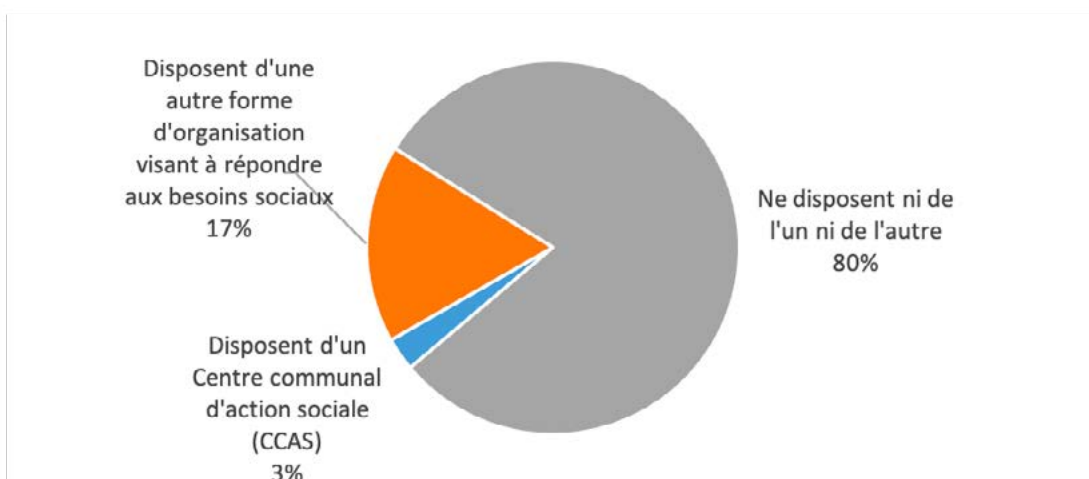


Profil des répondants

Parmi les 145 habitants



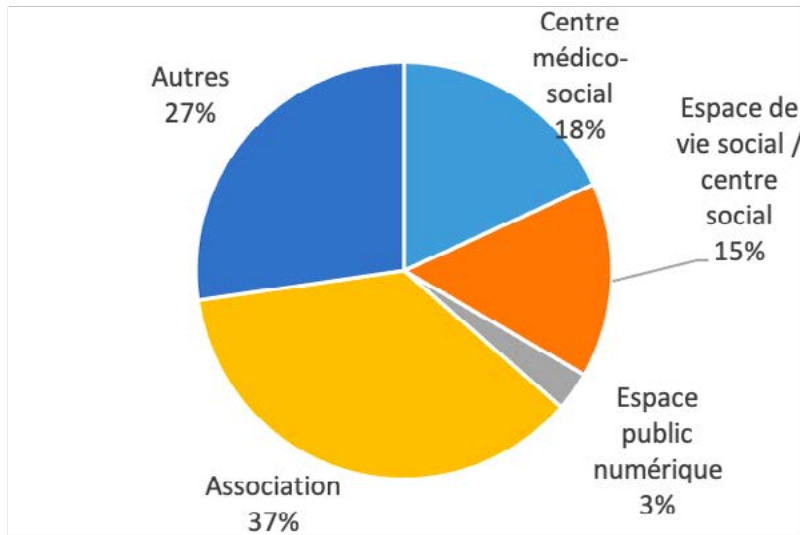
Parmi les 34 communes ayant répondu¹



¹ Communes ayant répondu au questionnaire (une ou plusieurs fois) : Beaumont-en-Diois, Barsac, Bellegarde-en-Diois, Die, Marniac-en-Diois, Montlaur-en-Diois, La Bâtie-des-Fonds, Gumiane, Poyols, Les Prés, Ponet-et-Saint-Auban, Romeyer, Menglon, Vachères-en-Quint, Boulc, Barnave, Saint-Andéol, Chalancon, Aucelon, Luc-en-Diois, Chamaloc, Saint-Nazaire-le-Désert, Solaure-en-Diois.

Parmi les 38 professionnels ayant répondu

Objets sociaux des "associations" mentionnés : service de mandataires judiciaires à la protection des majeurs, lutte contre les violences faites aux femmes, Mission locale, loisirs et lien social, aide aux personnes démunies (aide alimentaire, isolement social...), insertion

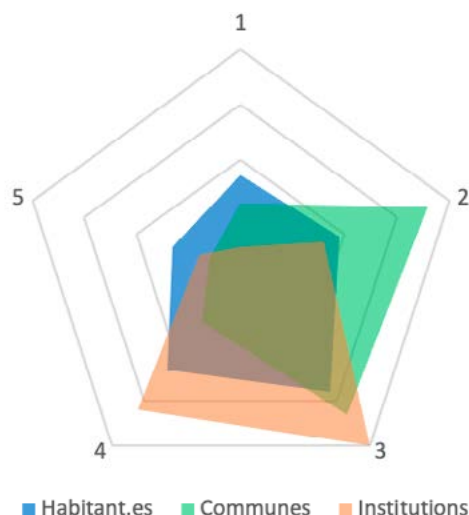


par le logement, accompagnement de la fin de vie, accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer Rubrique "autres" : Pôle d'établissement accueillant des personnes en situation de handicap, service social de l'Éducation nationale, Conseil départemental de la Drôme (service de l'Allocation personnalisée d'autonomie, centre de planification et d'éducation familiale), Centre hospitalier Drôme Vivarais...

Logement

Niveau de réponse aux besoins des ressources actuelles

Outil : grille de lecture du graphique en "radar". Ces graphiques reprennent la question qui était posée de la manière suivante dans le questionnaire, pour chacune des thématiques : « Dans quelle mesure ces services ou ressources [existant.es] répondent-ils aux besoins (des habitants) en matière de sécurité ? », avec une possibilité de "noter" de 1 à 5 (1 = ne répond pas du tout aux besoins / 5 = répond tout à fait aux besoins). L'objectif est de pouvoir comparer les réponses données par les trois catégories différentes de répondants : en bleu, les habitants, en vert, les communes, en orange, les institutions.



Sur ce graphique :

- L'aire bleue représente la répartition des réponses des habitants en fonction de la note donnée : celles-ci sont plutôt concentrées sur les notes 3 et 4 (soit une réponse "moyenne" aux besoins).
- L'aire verte représente la répartition des réponses des communes en fonction de la note donnée : celles-ci sont plutôt concentrées sur les notes 2 et 3 (soit une réponse plutôt "faible" aux besoins).
- L'aire orange représente la répartition des réponses des institutions en fonction de la note donnée : celles-ci sont fortement concentrées sur les notes 3 et 4.

Préconisations relevées

| Type de préconisation | Nombre occurrences |
|--|--------------------|
| <p>Augmenter le parc de logements adaptés aux besoins</p> <p>« Nous avons cherché un appartement pendant un an... nous logions chez de la famille, puis en sous-location, puis dans un gîte. Nous avons dû mettre nos affaires en garde-meuble »</p> <p>« Redessiner les zones constructibles à la faveur du PLUI »</p> <p>« Il manque des logements à la location »</p> | 13 |
| <p>Inciter / aider à la rénovation des logements</p> <p>« Accès à des aides et conseils pour le chauffage, isolation et air sain, que ce soit dans un logement en propriété ou en location »</p> <p>« Je ne sais pas mais comme il faut avancer l'argent pour l'isolation, c'est impossible »</p> <p>« Label garantie logement décent »</p> <p>« Difficulté à trouver des logements adaptés à la perte d'autonomie des personnes âgées »</p> | 12 |
| <p>Proposer des dispositifs d'information / orientation sur la question du logement</p> <p>« Bourse au logement deux fois par an »</p> <p>« Brochure récapitulant l'ensemble des services, dispositifs et partenaires diois ayant trait au logement »</p> <p>« Espace information logement, lieu centralisé où l'on obtient toutes les informations en ce sens »</p> <p>« Un service de veille sociale sur les besoins de types logements attendus par les habitants »</p> | 12 |
| <p>Agir sur le parc de résidences secondaires</p> <p>« Un accès prioritaire au logement pour les personnes vivant et/ou travaillant dans le Diois »</p> <p>« N'accepter de vendre les maisons sur la commune seulement à des personnes souhaitant y habiter à l'année »</p> | 10 |
| <p>Augmenter le parc de logements communaux</p> <p>« Peut-être que les communes pourraient racheter des logements pour y créer des logements sociaux ? »</p> <p>« Investir dans de l'immobilier pour du locatif communal »</p> <p>« Un barème d'attribution pour les logements communaux »</p> | 8 |
| <p>Agir sur les logements vacants</p> <p>« Des animateurs qui feraient le tour des habitations vacantes pour trouver des arrangements/ des garanties qui donneraient confiance à leurs propriétaires de louer leur habitation »</p> | 7 |
| <p>Favoriser l'accès au logement en termes de coût</p> <p>« Pour les personnes en difficulté, imaginer un « bureau d'accès au logement » (social ou privé) pour évaluer les aides possible, sensibiliser à la problématique de recherche de logement et de coût élevé des loyers (médiation locative ?), fonctionner avec des baux glissants pour les logements privés »</p> <p>« Mettre à disposition un logement par ancien canton pour accueillir des personnes nécessitant d'être logés »</p> <p>« Une maîtrise du prix du marché qui explose via des leviers fiscaux »</p> | 7 |
| <p>Améliorer l'accès à d'autres formes d'habitat et de logement</p> <p>« Il me semble qu'il y a très peu d'aides pour de nouvelles constructions écologiques »</p> <p>« Proposer une aire d'accueil pour les habitats nomades (saisonnier et autre) »</p> <p>« Réfléchir à des zones constructibles pour habitats légers »</p> <p>« Travailler sur le logement intergénérationnel »</p> | 7 |
| <p>Améliorer l'accès à la propriété</p> <p>« Recenser les personnes ayant un projet d'achat de logement ou de terrain afin de mesurer la pression foncière et pouvoir diriger les demandes »</p> <p>« Augmenter les logements sociaux dont certains en accès à la propriété »</p> | 3 |
| <p>Lever les freins administratifs à l'accès au logement</p> <p>« Permanences d'avocats ou d'associations spécialisée dans le droit du logement »</p> | 3 |
| <p>Informé sur la procédure de domiciliation</p> <p>« J'ai trouvé les infos sur service-public.fr. Mais ces infos ne sont pas transmises par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) alors que chaque année, celle-ci nous demande des statistiques sur les domiciliations »</p> | 1 |

Données issues du diagnostic préalable au Plan local d'urbanisme intercommunal diois – PLUI (2021)

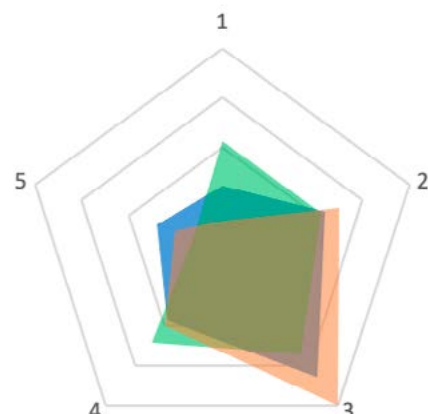
- En 2017, le territoire dénombre 9 813 logements, dont 58,6% de résidences principales.
 - En 10 ans, le parc de logements s'est accru de 736 unités (+0,8% / an).
 - Mais ce taux d'accroissement a été divisé par deux depuis les années 70.
- Il est constaté une augmentation importante du nombre de résidences principales (+586 logements en 10 ans, soit +11,4%) et une diminution du nombre de résidences secondaires. Les résidences secondaires représentent encore plus du tiers des logements (33,6%), contre 8% en Drôme.
- Il est constaté une très forte augmentation et une accélération de la vacance dans le parc immobilier : à l'échelle du Diois, 7,6% du parc de logements est vacant, soit 750 logements. Une proportion élevée, mais inférieure aux moyennes départementale (8,7% de vacance), régionale (8,5%) et nationale (8,1%).
- Le statut de propriétaire-occupant demeure majoritaire sur le territoire (62,6% des résidences principales). Mais en l'espace d'une décennie, la part des logements locatifs est passée de 30,8 à 33,3% du parc global.
- En 2019, 275 logements sont sous statut social, soit 4,8% du parc de logements. Face à la production d'autres résidences principales, le parc de logements sociaux ralentit (en 2007, le parc social représentait 5,2% des résidences principales).
- En complément du parc locatif social, la quasi-totalité des communes du Diois dispose d'un ou de plusieurs logements communaux. Sur certaines communes, ce parc représente la totalité de l'offre locative.
- Le décalage est marqué entre la composition des ménages (de petites tailles) et les typologies de logement. Il en résulte que 77% des résidences principales sont considérées comme sous-occupées.
- Plus du tiers du parc de résidences principales date d'avant 1919 et plus de la moitié est antérieure aux années 1970. Les deux tiers du parc de résidences principales sont classés "inconfortables" avec un état et une qualité de la construction allant de médiocre à très médiocre (matériaux bon marché, absence fréquente de locaux d'hygiène, aspect délabré...).

Mobilité

Niveau de réponse aux besoins des ressources actuelles

Niveau de réponse aux besoins :
 1 = ne répond pas du tout
 5 = répond tout à fait

■ Habitant.es ■ Communes ■ Institutions



Préconisations relevées

| Type de préconisation | Nombre occurrences |
|--|--------------------|
| <p>Augmenter le nombre de voies cyclables</p> <p>« Des pistes cyclables mieux adaptées et surtout sur toutes les routes et non que des tronçons »</p> <p>« Augmenter les pistes cyclables sur le territoire du Diois, surtout le long des voies principales »</p> | 17 |
| <p>Développer les transports en commun par bus</p> <p>« Transports en commun pour faciliter la mobilité et permettre aux foyers d'avoir une seule voiture par foyer »</p> <p>« Les lignes 28 et 29 desservent très mal le haut Diois avec seulement 2 passages par jour aux horaires des scolaires. Encore plus compliqué pendant les vacances »</p> <p>« Augmenter le nombre de bus pour desservir la vallée. Même hors période scolaire »</p> | 12 |
| <p>Améliorer l'offre de transport par le train</p> <p>« Plus de train entre Die, Crest et Valence »</p> <p>« Mobilité : des transports en commun adaptés aux horaires de travail. Manque un horaire entre 6h50 et 8h le matin : ne répond pas aux besoins des heures de pointe »</p> <p>« Plus de trains qui desservent la gare de Luc-en-Diois »</p> <p>« Liaisons régulières et suffisantes »</p> | 12 |
| <p>Augmenter les transports en commun à disposition entre communes du Diois</p> <p>« Un système de petites navettes similaire à ce qui est mis en place vers Col de Rousset en hiver serait utile »</p> <p>« Navette entre villages »</p> <p>« Navettes solidaires organisées à partir des mairies »</p> | 11 |
| <p>Proposer la location / mise à disposition de vélos et véhicules</p> <p>« Une centrale de réservation d'un parc de véhicules électriques (voiture / vélo /vélo cargo) »</p> <p>« Acheter un véhicule avec un grand volume d'habitacle et un attelage afin de le mettre à disposition »</p> <p>« Véhicule électrique en location à l'heure ou à la journée »</p> | 8 |
| <p>Développer la multi-modalité entre transports</p> <p>« Améliorer les liaisons entre bus et trains à Valence, notamment prolonger tous les bus jusqu'à Valence TGV »</p> <p>« Construction d'un abri vélo sécurisé à côté de l'arrêt de bus des scolaires »</p> <p>« Pouvoir utiliser le car scolaire pour le déplacement des personnes âgées notamment »</p> <p>« Plus d'abris à vélo, notamment aux points de covoiturage »</p> | 7 |
| <p>Développer le covoiturage</p> <p>« Il faudrait une plateforme internet ou téléphonique (pour les personnes qui n'ont pas internet) et non plusieurs »</p> <p>« Covoiturages solidaires »</p> | 6 |
| <p>Améliorer la sécurité des vélos et piétons</p> <p>« Augmenter la sécurité pour les piétons et vélos, notamment pour que les enfants puissent se déplacer plus sûrement »</p> <p>« L'absence de trottoirs dans certaines zones rend la cohabitation piétons/vélos/voitures dangereuse »</p> <p>« Une réglementation Claire pour les vélos afin de cohabiter sans encombre avec tous les usagers de la route »</p> | 6 |
| <p>Développer les systèmes de transport dont le coût est pris en charge</p> <p>« Le système de taxi sur demande ne fonctionne que pour prendre le train, donc pas pour aller à un rendez-vous à Die par exemple »</p> <p>« Difficultés du rural notamment pour les loisirs et accompagnements médicaux après 17h »</p> | 4 |
| <p>Améliorer l'accessibilité financière aux différents modes de transport</p> <p>« Tarifs train accessibles »</p> <p>« Aider les déplacements courte distance en vélo électrique »</p> | 4 |

| | |
|---|---|
| Proposer une solution de navette spécifique à Die « Navettes entre parkings extérieurs et centre-ville piéton » « Proposer un moyen de transport collectif des quartiers excentrés de Die vers le centre-ville et les zones excentrées où se trouvent médecins, kiné » | 3 |
| Améliorer l'offre en matière de transport scolaire « Il faudrait également plus de bus/cars scolaires et publics pour circuler sur le territoire et en sortir. Ils sont peu nombreux et coûteux. » | 3 |
| Inciter à l'auto-stop « Points sécurisés auto-stop » « Aire de stop » | 3 |
| Engager une réflexion d'ensemble sur la mobilité « Une réflexion sur la mobilité sur l'ensemble du territoire. Il faut trouver des solutions pour palier le tout voiture » | 2 |

Données issues du diagnostic préalable au Plan local d'urbanisme intercommunal diois – PLUI (2021)

- Il faut en moyenne 28,9 minutes pour accéder aux services d'usage courant depuis un domicile (contre 15,4 minutes pour le Crestois et 8,3 minutes pour le bassin Valentinois).
- 65,8% des actifs utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail (contre 89% en moyenne pour les territoires ruraux). 19% des actifs se rendent à leur travail en mode actif (vélo, marche à pied) et 12% travaillent à leur domicile. Les transports en commun représentent une faible part (3%) des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail.
- Les voies routières sont limitées et quasi exclusivement réservées aux véhicules à moteur. Les trafics moyens journaliers sont faibles, tout particulièrement en montagne, avec moins de 500 véhicules par jour sur la plupart des voies. Néanmoins en 12 ans, le trafic routier aux entrées de Die a augmenté de 10%.
- En 5 ans, le taux de motorisation des ménages est passé de 84,6% à 86,2% avec une hausse plus particulière de la bimotorisation (de 34,3% à 35,8%). Ainsi, la présence automobile se fait plus ressentir sur le territoire.
- Le faible gabarit des voies et espaces publics traversant les différents villages rend les cohabitations entre véhicules et autres modes (piétons, vélos voire bus) difficiles. Le sentiment d'insécurité routière apparaît assez fort notamment sur les routes départementales les plus fréquentées (RD 93).
- Les aménagements cyclables sont quasi inexistantes et la cohabitation est difficile avec les véhicules automobiles. Le gabarit limité des voies à Die a conduit à l'apparition de bandes polyvalentes partagées entre véhicules et bicyclettes. Celles-ci constituent les rares aménagements "semi-réservés" pour les vélos.
 - En termes de stationnement vélos, quelques arceaux sont implantés à proximité de plusieurs établissements recevant du public (cité scolaire du Diois...).
 - Localement, il est observé une utilisation de plus en plus fréquente de vélos électriques.
- Le Diois est traversé par deux liaisons ferroviaires :
 - La ligne Valence > Aspres-sur-Buëch avec 2 gares voyageurs à Die et Luc-en-Diois, 1 gare de fret à Beaurières : 5 TER (Trains Express Régionaux) allers-retours par jour en semaine + 3 cars allers-retours.

- La ligne Grenoble > Sisteron avec une gare voyageurs à Lus-la-Croix-Haute.
- La vallée de la Drôme reçoit également la circulation d'un train de nuit reliant Paris à Briançon. Un arrêt est marqué à Die.
- Deux lignes de bus régulier desservent la vallée de la Drôme :
 - La ligne 28 (Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois) avec 30 trajets par jour aller-retour.
 - La ligne 29 (Beaurières - Luc-en-Diois - Châtillon-en-Diois - Die) avec 24 trajets par jour aller-retour.
 - L'extrême sud du territoire, au niveau de la vallée de l'Oule, est desservie par la ligne 37 (Nyons - La Motte-Chalancon).
- Le réseau régulier est principalement fréquenté par les scolaires. Selon les communes, le ramassage scolaire s'avère partiel. Plusieurs communes fonctionnent selon le "système D" avec des parents jouant le rôle de taxi pour mener les enfants à l'école.

Emploi / insertion

Niveau de réponse aux besoins des ressources actuelles



Préconisations relevées

| Type de préconisation | Nombre occurrences |
|---|--------------------|
| Afficher / relayer les offres d'emploi sur le territoire « Mise en ligne d'une bourse des besoins d'emplois gérée localement (niveau territorial CCD) qui ne sont pas connus de Pôle Emploi et autres institutions » « Organisation de forums réguliers entre employeurs et demandeurs d'emploi dans le Diois » | 5 |
| Soutenir l'emploi local « Prioriser des actions de formation et de remobilisation en local » « Soutenir des employeurs pour créer des groupements d'emplois (agriculture, restauration, tourisme, construction) » « Travailler sur le développement de l'emploi stable et tenant compte de la saisonnalité » « Soutenir les projets innovants autour du développement durable, de l'agriculture... » | 4 |

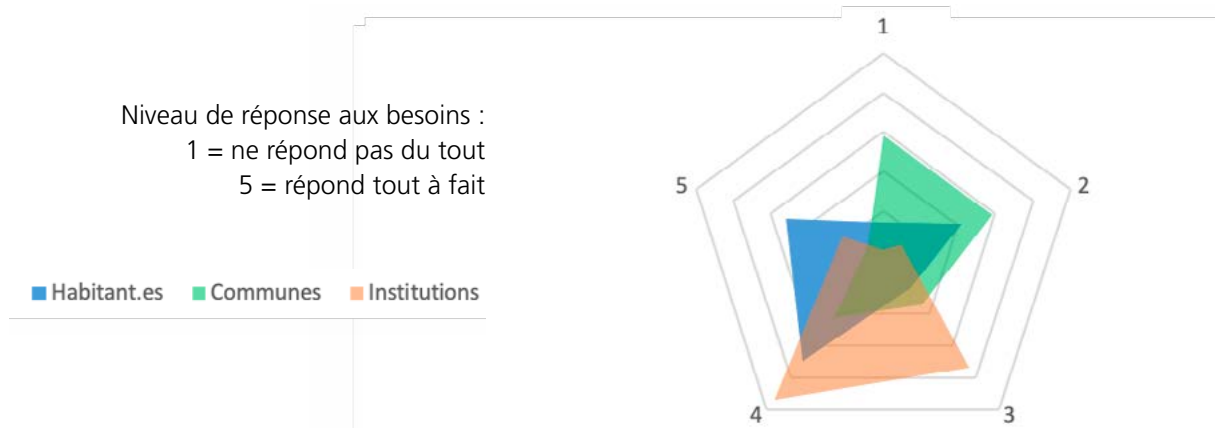
| | |
|--|---|
| Proposer une permanence de Pôle emploi sur le territoire « Permanences de Pôle emploi à Die » « Une permanence de Pôle emploi sur notre commune » | 2 |
| Proposer des services « annexes » facilitant l'accès à l'emploi « Créer des ateliers pour louer à des artisans » | 2 |
| Proposer des actions en faveur de l'insertion | 1 |
| Travailler à ce sujet à l'échelle intercommunale, plus pertinente que le niveau communal | 1 |

Données issues de l'outil Balises

- Population en emploi :
 - Taux d'activité - Part de la population active de 15-64 ans (en emploi ou à la recherche d'un emploi) sur l'ensemble des 15-64 ans : 77,1% (75,2% en Drôme ; 74,3% en France métropolitaine) (Source : Insee, Rp 2018).
 - Taux d'emploi - Part des actifs occupés (en emploi) de 15-64 ans sur l'ensemble de la population de cette tranche d'âge : 65,5% (64,9% en Drôme ; 64,7% en France métropolitaine) (Source : Insee, Rp 2018).
 - Taux d'emploi des jeunes - Part des 15-24 ans actifs occupés sur l'ensemble de la population de cette tranche d'âge : 36,6% (31,7% en Drôme ; 29,7% en France métropolitaine) (Source : Insee, Rp 2018).
 - Taux d'emploi en fin de carrière - Part des 55-64 ans actifs occupés sur l'ensemble de la population de cette tranche d'âge : 52,2% (49,5% en Drôme ; 50,7% en France métropolitaine) (Source : Insee, Rp 2018).
- Part des ménages couverts par le RSA sur l'ensemble des ménages 2018 : 7% (5% en Drôme ; 5,8% en France métropolitaine) (Sources : Cnaf, 2019 & Insee, Rp 2018).
- Part des ménages couverts par la prime d'activité (RSA « activité » et Prime pour l'emploi) sur l'ensemble des ménages (2018) : 15,5% (15,5% en Drôme ; 14,6% en France métropolitaine).

Enfance / jeunesse

Niveau de réponse aux besoins des ressources actuelles



Préconisations relevées

| Type de préconisation | Nombre occurrences |
|---|--------------------|
| <p>Développer les solutions d'accueil pour la petite enfance</p> <p>« Le nombre de places d'accueil collectif des moins de 3 ans est insuffisant et manque de souplesse pour répondre aux besoins des familles »</p> <p>« Prévoir un lieu d'accueil pour les assistantes maternelles »</p> <p>« Développement d'une offre de service à l'échelle du Diois (communes éloignées) : micro crèches, maisons d'assistantes maternelles... »</p> <p>« Plus de logements pour les assistantes maternelles »</p> | 14 |
| <p>Développer les infrastructures et équipements extérieurs à destination des enfants et des jeunes</p> <p>« Développer l'infrastructure existante pour s'adapter à l'âge des enfants de la commune »</p> <p>« Plus de parcs pour enfants dans les villages »</p> <p>« Il faudrait créer un réel espace pour les jeunes avec skate parc, parcours santé... lieu pour se retrouver »</p> <p>« Terrain de jeux collectifs (basket, foot, handball) »</p> <p>« Il faudrait proposer des équipements pour des activités plus féminines »</p> | 9 |
| <p>Augmenter le nombre de professionnel.les intervenant auprès des enfants et des jeunes</p> <p>« Un plus grand nombre de salariés pour intervenir au domicile d'enfants et de parents en difficulté »</p> <p>« Plus de postes d'éducateurs spécialisés »</p> <p>« Augmentation du nombre de postes en prévention spécialisée »</p> | 6 |
| <p>Développer les places en accueil de loisirs (mercredis et vacances)</p> <p>« Accueil et animation sur le Haut-Diois, y compris en août »</p> <p>« Plus de place pour l'accueil de loisirs à Die »</p> <p>« Un centre de loisirs le mercredi (Haut-Diois) »</p> | 4 |
| <p>Prévoir des espaces d'animation pour les jeunes dans les communes du territoire pour pallier aux problèmes de mobilité</p> <p>« Il faudrait un espace jeunes sur la commune. Un point de rencontre pour qu'ils soient entre eux chez eux »</p> <p>« Plus d'activités sportives et culturelles sur la commune »</p> | 3 |
| <p>Prévoir des transports pour que les enfants et jeunes puissent se rendre à des activités</p> <p>« Des transports pour qu'ils puissent facilement se rendre à l'Espace jeunes de Die »</p> <p>« Un service de transport pour les activités sportives ou culturelles (navette à disposition, sollicitée par les clubs) »</p> | 2 |
| <p>Impliquer les enfants et jeunes dans la vie des communes</p> <p>« Proposer des chantiers dans les communes (petits travaux, rétributions motivantes type cinéma, etc...) »</p> <p>« Mettre en place des conseils municipaux des jeunes, afin d'entendre leurs besoins/ envies, et élaborer des projets avec eux »</p> | 2 |
| <p>Augmenter l'offre de loisirs et de séjours de vacances proposée</p> <p>« Faire venir des enseignants, rendre attractive leur venue.... »</p> | 2 |
| <p>Aider financièrement pour l'accès des enfants et jeunes aux loisirs</p> | 1 |
| <p>Favoriser l'accessibilité des loisirs pour les enfants en situation de handicap</p> | 1 |
| <p>Développer le recours à des professionnels avec des compétences d'animation spécifiques sur les temps périscolaires</p> | 1 |

Données issues de l'outil Balises

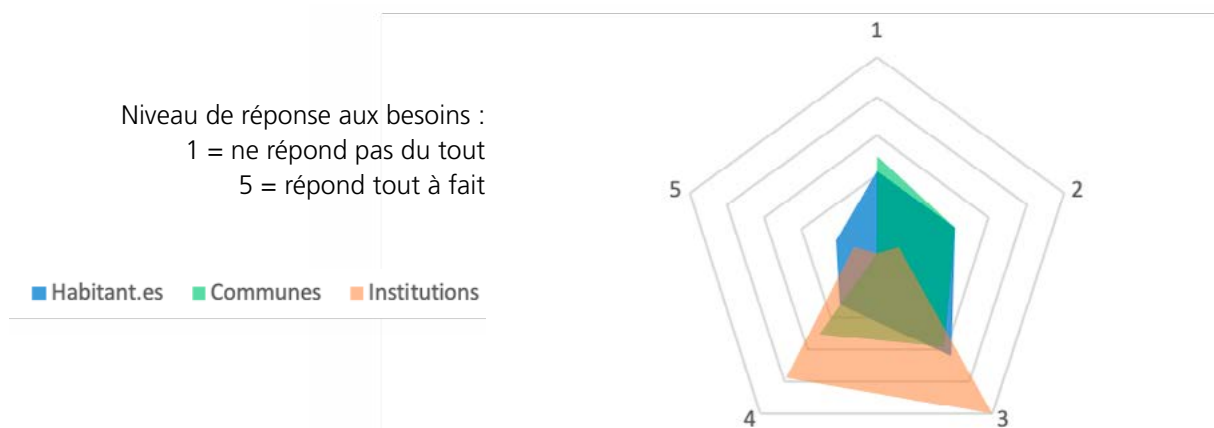
- Part des enfants vivant dans une famille monoparentale où le parent est actif (2018) :
 - enfants de moins de 3 ans : 11% (4,7% en Drôme ; 5,5% en France métropolitaine).
 - enfants de 3 à 5 ans : 17,8% (9,6% en Drôme ; 9,9% en France métropolitaine).
 - enfants de 6 à 10 ans : 16,4% (13,2% en Drôme ; 13,9% en France métropolitaine).
- Part des enfants vivant avec un couple parental où les deux parents sont actifs (2018) :
 - enfants de moins de 3 ans : 42,5% (49,6% en Drôme ; 53,3% en France métropolitaine).
 - enfants de 3 à 5 ans : 51,7% (53,4% en Drôme ; 54,5% en France métropolitaine).
 - enfants de 6 à 10 ans : 59,1% (53,8% en Drôme ; 54,4% en France métropolitaine).

Données issues du diagnostic préalable au Plan local d'urbanisme intercommunal diois – PLUI (2021)

- 184 places d'accueil « formelles » pour les moins de 3 ans sont recensées sur le territoire par la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme, soit un taux de couverture global des besoins d'accueil des moins de 3 ans de 59% (similaire aux moyennes départementale et nationale) :
 - 89 places d'accueil individuel chez des assistantes maternelles.
 - 79 places d'accueil collectif en EAJE (Établissements d'Accueil du Jeune Enfant) regroupant les crèches, les microcrèches, les haltes-garderies, les jardins d'enfants et les établissements réalisant du multi-accueil.
 - 16 places pour les autres modes d'accueil formels (garde à domicile, préscolarisation en école maternelle).
 - La ville de Die regroupe 43% des places d'accueil.
- En 10 ans, le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés en établissements scolaires primaires ou secondaires a baissé de 5,2%, et le nombre de jeunes adultes a diminué de 5,1% (-29 personnes).

Vieillesse / perte d'autonomie

Niveau de réponse aux besoins des ressources actuelles



Préconisations relevées

| Type de préconisation | Nombre occurrences |
|--|--------------------|
| Développer le métier d'aide à domicile « Il faudrait plus d'aides à domicile, ma grand-mère ne peut y avoir recours toutes les semaines, faute de personnel » « Un manque de salariés pour répondre au maintien à domicile » « Favoriser le service à la personne pour une aide occasionnelle, sans nécessairement passer par les associations (emploi direct) » « Améliorer la présence et donc l'écoute » | 7 |
| Développer les solutions d'hébergement adaptées pour les personnes en perte d'autonomie « Manque crucial de places en foyer de vie pour personnes en situation de handicap » « Difficultés des petits revenus qui ne peuvent aller en résidence autonomie » « Développer les places en résidence autonomie » | 3 |
| Développer des solutions d'hébergement intergénérationnelles, mixtes et interculturelles « Parc de logements (immeuble, résidence) intergénérationnel pour limiter les coûts de prise en charge de personne vieillissante sans les isoler et maintenir un lien intergénérationnel et interculturel » « Développement de logements types habitats solidaires avec services partagés, mixité de publics » | 3 |
| Améliorer la présence des ressources de manière coordonnées autour de la personne en perte d'autonomie « Les ressources sont sur la ville de Die » « Les personnes se plaignent de n'avoir personne pour coordonner les soins » | 3 |
| Améliorer l'aide aux démarches administratives et sociales pour les personnes en perte d'autonomie « Les personnes âgées qui n'ont pas de famille sont très démunies en ce qui concerne les démarches administratives et l'accès aux droits. Il manque un service spécifique pour ce public particulier qui nécessite d'avoir du temps et une approche adaptée » | 3 |
| Développer les propositions visant au maintien du lien social des personnes en perte d'autonomie « Cantine intergénérationnelle » « Des compagnies d'artistes financées pour les personnes en perte d'autonomie » « Le maintien à domicile ne doit pas devenir "un confinement perpétuel" : besoin de vie sociale » | 3 |
| Réaliser un diagnostic de terrain pour connaître les besoins des personnes en perte d'autonomie | 1 |

Données relatives à l'APA à domicile au 21/05/2021 (Conseil départemental)

- La répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par commune de résidence sur le Canton du Diois et par GIR 1 à 3
 - Ensemble du Canton GIR 1 = 2 GIR 2 = 51 GIR 3 = 85
 - Die : GIR 1 = 2 GIR 2 = 23 GIR 3 = 29
- 38% des bénéficiaires de l'APA à domicile sur le canton du Diois habitent sur Die
 - Luc en Diois : GIR 1 = 0 GIR 2 = 2 GIR 3 = 7
- 6% des bénéficiaires de l'APA à domicile sur le canton du Diois habitent sur Luc
 - Lus-la Croix-Haute : GIR 1 = 0 GIR 2 = 7 GIR 3 = 6
- 9% des bénéficiaires de l'APA à domicile sur le canton du Diois habitent sur Lus-la-Croix-Haute
 - Menglon, Châtillon : 5%

Données issues de l'outil Balises

- Part de la population des 60-74 ans dont les ressources sont inférieures à 60% du revenu médian de la population (2018) : 12.4% (10.5% en Drôme ; 10.5% en France métropolitaine).

Situation financière et accès aux droits

Niveau de réponse aux besoins des ressources actuelles



Préconisations relevées

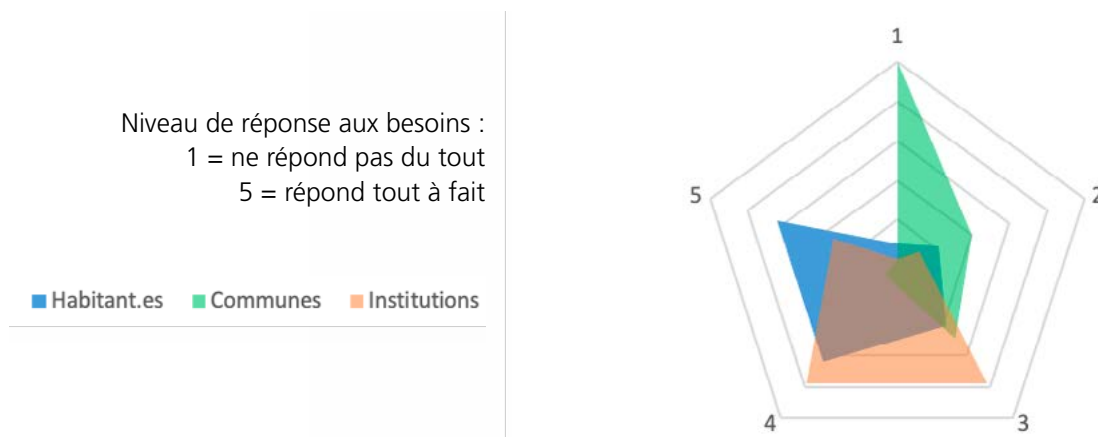
| Type de préconisation | Nombre occurrences |
|--|--------------------|
| Améliorer l'identification des interlocuteurs à solliciter et la lisibilité des différents services « Communiquer sur qui fait quoi en matière d'accompagnement » « Se retrouver en détresse administrative est chose courante. Donc, avoir un véritable interlocuteur qui soit capable d'accompagner des démarches administratives devenues complexes » « La possibilité d'accompagner les personnes dans la globalité de leurs difficultés, sans les renvoyer d'un service à l'autre » | 7 |
| Disposer de moyens pour pouvoir aider financièrement les ménages « Prévoir un service d'aide financière pour les factures "communales" : eau, cantine, impôts et taxes » « Prévoir la possibilité d'un échelonnement des paiements » « Grille tarifaire adaptée aux moyens des familles pour la cantine par exemple » | 4 |
| Développer les permanences sociales dans les territoires « Permanence d'assistantes sociales hors les murs, dans des structures sociales partenaires, diversité de l'accès aux permanences » « Assurer le service en mairie » « Mettre en place une permanence du centre médico-social de Die sur notre commune » | 3 |
| Remettre en place des permanences physiques des interlocuteurs « Retour des permanences physiques des partenaires en charge de l'accès aux droits : CPAM, CAF, CARSAT » | 2 |
| Réduire les délais d'accès à un.e professionnel.le social.e | 1 |
| Assurer que l'interlocuteur en charge de l'accompagnement assure la confidentialité des démarches « Que cela soit une personne extérieure à la commune surtout quand on touche aux finances et aux droits » | 1 |

Données issues de l'outil Balises

- Niveau de vie mensuel maximum des 10% des personnes les plus pauvres après redistribution (2018) : 824 € (961 € en Drôme ; 958 € en France métropolitaine).
- Part des ménages fiscaux non imposés faute de revenus suffisants (2018) : 60,8% (52,6% en Drôme ; 48,3% en France métropolitaine).
- Part des individus dont les ressources sont inférieures à 60% du revenu de la population (2018) : 21,4% (14,8% en Drôme ; 14,6% en France métropolitaine).
- Part des ménages couverts par le RSA sur l'ensemble des ménages 2018 : 7% (5% en Drôme ; 5,8% en France métropolitaine) (Sources : Cnaf, 2019 & Insee, Rp 2018).
- Part des ménages couverts par la prime d'activité (RSA "activité" et Prime pour l'emploi) sur l'ensemble des ménages (2018) : 15,5% (15,5% en Drôme ; 14,6% en France métropolitaine).

Alimentation

Niveau de réponse aux besoins des ressources actuelles



Préconisations relevées

| Type de préconisation | Nombre occurrences |
|--|--------------------|
| <p>Améliorer la qualité et l'accessibilité à la restauration scolaire</p> <p>« Aider les plus démunis à payer des repas en cantine pour leurs enfants »</p> <p>« Restauration scolaire : améliorer la qualité mais aussi le cadre : accès, rapport à la nourriture, contexte dans lequel les repas sont proposés, consommés »</p> <p>« J'aimerais que la nourriture de la cantine scolaire soit locale et dans les limites du possible biologique »</p> <p>« Je trouve dommage que la cantine scolaire du lycée/collège ne soit toujours pas en bio »</p> | 5 |
| <p>Proposer des points d'achat alimentaire plus en proximité des habitants des communes du Diois</p> <p>« Un service d'AMAP pour les légumes en hiver, et les fruits toute l'année, permettrait de stabiliser les producteurs et d'encourager la consommation locale »</p> <p>« Véhicules ambulants dans les différents villages pour aller au contact des habitants isolés »</p> <p>« Un point mini épicerie locale »</p> | 4 |

| | |
|---|---|
| <p>Développer des lieux de restauration collective ouverts à tous et dans une approche de mixité</p> <p>« Une cantine solidaire à prix libre »</p> <p>« Une cantine «populaire» où s’associeraient tous types de publics sur un temps de repas en restauration collective (salariés, personnes en recherche d’emploi, formation, personnes retraitées, jeunes...) »</p> <p>« Une cantine locale qui créera de l’emploi et une meilleure alimentation pour les usagers. Une cantine intergénérationnelle pourquoi pas »</p> | 3 |
| <p>Améliorer l’accès aux acteurs et aux lieux de distribution alimentaire</p> <p>« Diversité des points relais de distribution alimentaire sur le territoire et renforcement de la coordination »</p> <p>« Développer l’aide de grande proximité »</p> <p>« Un centre de distribution alimentaire par ex canton »</p> | 3 |
| <p>Initier une réflexion autour de l’autonomie alimentaire</p> <p>« Une culture maraîchère en aquaponie est en train de s’installer. À terme, le scénario idéal consisterait à pouvoir satisfaire les besoins de base en nourriture de la population, à l’échelle de la vallée »</p> <p>« La création de potagers partagés »</p> | 2 |

Éléments de diagnostic extraits de la candidature de la Communauté des communes du Diois à un projet alimentaire de territoire (avril 2021)

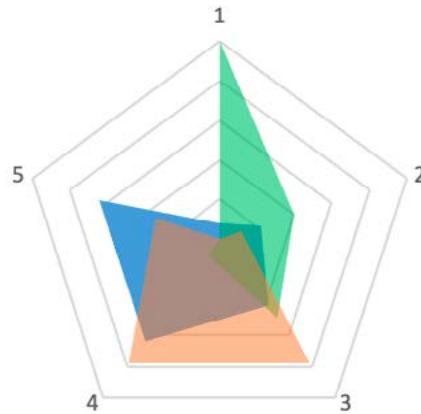
- Une agriculture de qualité tournée vers des filières exportatrices.
 - L’agriculture constitue l’un des piliers économiques du territoire au regard du nombre d’emplois et des superficies mobilisées. Elle est dominée par 3 grandes orientations technico-économiques : la viticulture, l’élevage pastoral, les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM).
 - Le Diois compte 450 exploitations professionnelles (en 30 ans perte de 41 % des exploitations), 120 exploitations commercialisent tout ou partie de leurs productions en circuits courts, 52% des exploitations professionnelles sont en bio qui représente 2/3 des parcelles agricoles (hors alpages).
- Il existe des habitudes d’achats alimentaires en proximité : les courses alimentaires des habitants du Diois sont effectuées à 90% dans le Diois et à noter que 1/3 des consommateurs effectuent des courses via des circuits courts. Un rythme de fréquentations des marchés locaux soutenu : 69% des répondants fréquentent les marchés régulièrement (données d’une étude avec une enquête consommateur réalisée par la CCID et CMAD en 2017).
- Une population fragile avec une grande précarité qui questionne l’accessibilité financière à une alimentation durable et de qualité : 3 associations d’aide alimentaire installées à Die, en plus des colis et/ou bons alimentaires ponctuellement distribués par d’autres acteurs (CCAS de Die, autre...), qui font le double constat d’une augmentation constante des besoins de la population – notamment depuis la crise sanitaire liées à la COVID-19 et d’une difficulté à s’approvisionner en produits frais et de qualité.
- Un territoire marqué par une démographie vieillissante (13,4% de la population âgée de plus de 75 ans) qui, associée à une occupation rurale et peu dense, pose des enjeux majeurs d’accès à l’alimentation pour des personnes en perte d’autonomie.

Santé

Niveau de réponse aux besoins des ressources actuelles

Niveau de réponse aux besoins :
1 = ne répond pas du tout
5 = répond tout à fait

■ Habitant.es ■ Communes ■ Institutions



Préconisations relevées

| Type de préconisation | Nombre occurrences |
|--|--------------------|
| <p>Améliorer l'accès à un médecin traitant</p> <p>« Les nouveaux habitants n'arrivent pas à trouver un généraliste qui les acceptent » « Maintien du médecin traitant à Valence en attendant l'amélioration de l'offre dans le Diois » « Indisponibilité des praticiens pour des consultations à court terme » « De nombreuses familles ne trouvent pas de médecin traitant, notamment avec de très jeunes enfants » « J'ai beaucoup de témoignages de passage aux urgences alors qu'il y a juste besoin de consulter 1 généraliste »</p> | 40 |
| <p>Améliorer l'accès aux spécialités médicales</p> <p>« Il faut aller très loin (Montélimar ou Valence) pour avoir rendez-vous avec un ophtalmologue par exemple, alors qu'il paraît qu'il faudrait en voir un régulièrement » « Pour le service d'hospitalisation à domicile : le Diois est trop loin » « Très longue attente pour les spécialistes à Die »</p> | 18 |
| <p>Garantir l'accès aux ressources hospitalières à Die</p> <p>« Trop peu de services à l'hôpital de Die » « Maintenir la médecine, les services de soins, rouvrir des services fermés » « Développer la présence de spécialistes à l'hôpital de Die (dermatologue, ophtalmologue, cardiologue...) » « Il faudrait une prise en charge adaptée des femmes victimes de violences à l'hôpital »</p> | 16 |
| <p>Améliorer l'accès à un dentiste</p> <p>« Pour le dentiste il faut aller jusqu'à Valence » « Impossible d'avoir Rdv avec un dentiste dans le coin... ou alors dans 6 mois »</p> | 11 |
| <p>Développer une politique publique visant à favoriser l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé</p> <p>« Peut-être faudrait-il pré-recruter des médecins ou paramédicaux au niveau de la région, ou du département » « Proposer des conditions d'accueil attrayantes pour que des professionnels de santé viennent s'installer dans le Diois » « Créer un pôle santé avec un nombre suffisant de médecins et de praticiens santé sur notre territoire »</p> | 8 |
| <p>Développer l'accès aux ressources en matière de prévention en santé</p> <p>« Plus d'ouverture et de visibilité des services de planning familial, prévention » « Des campagnes de dépistage régulières sur différentes maladies (cancers, diabète, etc.) »</p> | 4 |

| | |
|--|---|
| Développer et encadrer les médecines non conventionnées « Se tourner vers des thérapeutes non conventionnés ou non reconnus par le système médical français est un budget non négligeable » « Rembourser les actes de bases comme le massage, l'ostéopathie » | 4 |
| Améliorer l'accès à un médecin scolaire | 1 |
| Améliorer l'accès à un psychologue | 1 |

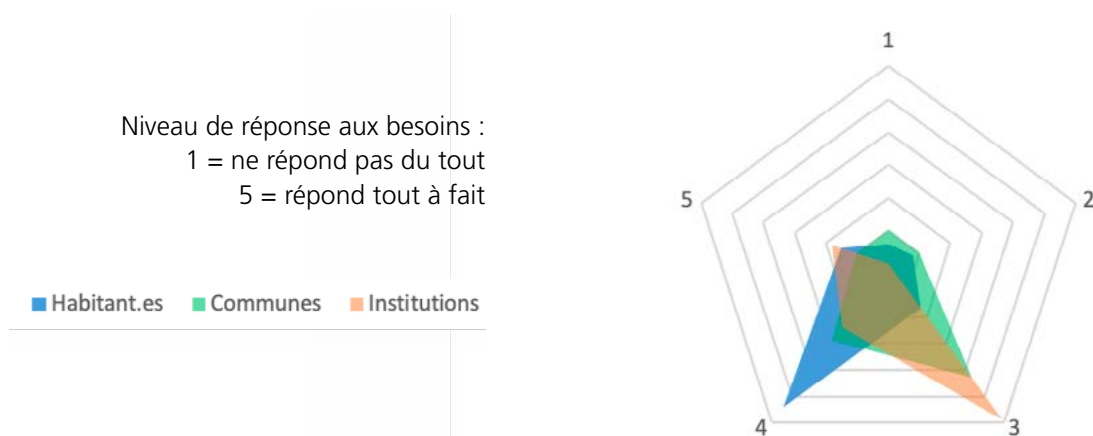
Données issues du diagnostic préalable au contrat local de santé du Diois (2015, réactualisées) et du pré-projet de Communauté professionnelle territoriale de santé du Diois (2020)

- Part de la population en affection longue durée (ALD) : 26,5% (23,8% en moyenne en Drôme – 23,2% en moyenne nationale).
- Taux de bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (CSS, ex CMU-C) : 9% (8,5% en moyenne Drôme – 10,1% en moyenne nationale).
 - Forte prévalence des problèmes de santé liés aux situations de précarité, mais aussi en santé mentale et conduites addictives.
- Offre de soins parfois difficilement accessible :
 - Problèmes de mobilité / accessibilité : 21,6% de la population vit à plus de 20 minutes d'un service de santé (contre 1,4% à la Communauté de Communes du Crestois).
 - En conséquence, difficulté d'accès à certains soins plus spécialisés et à la prévention : actions de dépistage, spécialités médicales, alternatives à l'hospitalisation complète, soins en santé mentale, accompagnements spécifiques des situations de handicap.
 - Constat de renoncements aux soins nombreux du fait de la difficulté d'organiser certains déplacements vers l'offre de soins.
- À mi-2021, 9 médecins généralistes sont présents sur la Communauté des communes du Diois, soit une densité médicale de 8,6 médecins pour 10 000 habitants (8,7 en moyenne en France).
 - Le Diois est classé "zone d'intervention prioritaire" pour les médecins généralistes.
 - 14,6% de la population n'a pas de médecin traitant déclaré (9,3% en moyenne Drôme – 10,1% en moyenne nationale), mais un indicateur qui semble sous-estimer la réalité du problème (nouveaux arrivants déclarant un médecin dans leur ancien territoire de résidence, mais sans accès réel ; patients ayant un médecin déclaré qui n'exerce plus).
 - Densité médicale en baisse régulière depuis plusieurs années du fait du départ de médecins généralistes.
- Parmi les autres professionnels de santé (chirurgiens-dentistes, pharmacies, sages-femmes, cabinets infirmiers libéraux, masseurs-kinésithérapeutes, etc.), le Diois n'est pas classé "zone d'intervention prioritaire" pour ces professions – les densités sont égales ou supérieures aux moyennes nationales.
- Une offre de consultations médicales de spécialité est disponible au centre hospitalier de Die, mais fluctuante et insuffisante pour répondre à tous les besoins.
- Les urgences du CH de Die comptabilisaient 7 436 passages en 2019 (soit environ 20 par jour), dont 14% suivis d'hospitalisation, et 20% relevant d'une consultation sans acte associé.

- Le centre médico-social de Die comprend un service de protection maternelle et infantile.
- Des permanences des centres médico-psychologiques (adulte et enfant) du centre hospitalier Drôme-Vivarais sont assurées à Die.
- Des problématiques de santé “typiques” d’un territoire rural :
 - Vieillesse de la population et problèmes de santé associés (part des plus de 65 ans élevée par rapport aux moyennes département-région).
 - Problèmes de mobilité / accessibilité, avec en outre une dimension saisonnière.
- Certaines caractéristiques plus propres au Diois :
 - Une population en moyenne plus précaire que dans le reste du département, avec des conséquences pour certaines personnes en matière de non-recours aux soins (personnes âgées en situation de précarité, jeunes, personnes non motorisées, travailleurs saisonniers...).
 - En matière de santé mentale / conduites addictives : des taux d’ALD psychiatriques et d’hospitalisation pour consommation d’alcool supérieurs aux moyennes département-région reflétant des besoins en soin particuliers.
 - Des données de santé qui sont à la fois la conséquence d’un éloignement de certains soins et de comportements de vie et de santé :
 - Pour certains vaccins, des couvertures vaccinales faibles (/ moyenne départementale-régionale).
 - Des taux de dépistages sur les 3 cancers ciblés par le dépistage organisé plutôt faibles (/ moyenne départementale-régionale).

Solidarité et lien social

Niveau de réponse aux besoins des ressources actuelles



Préconisations relevées

| Type de préconisation | Nombre occurrences |
|---|--------------------|
| Améliorer la diffusion de l'information concernant les propositions existantes « Besoin de zone d'affichage et de communication entre habitants et avec les élus dans les villages » « Mieux les faire connaître à ceux qui n'ont pas accès à l'info : tranches d'âges sans internet ou autres » « Diffuser sous tous les formats possibles le "qui fait quoi" » | 6 |
| Proposer des temps de rencontre et d'échange en proximité dans les communes « Proposer des activités réunissant les gens d'un village pour les faire se rencontrer: 1/2 journée de service à leur commune (repeindre les bancs, nettoyer les abords du ruisseau, réparer un mur...) » « Réfléchir autour de l'accueil des nouveaux arrivants (adultes et jeunes) pour faciliter leur intégration au territoire » « Créer un outil de communication permettant plus de lien entre les personnes et plus d'entraide » | 4 |
| Mettre à disposition plus facilement des locaux pour associations et événements « Manque de salles pour accueillir des réunions, des entretiens individuels, des moments de convivialité » « Une mise à disposition de locaux et/ou salles pour l'organisation des évènements » | 3 |
| Soutenir les bénévoles « Une dynamique locale agréable, mais qui est trop souvent freinée par le manque de moyens » | 2 |

Données issues du diagnostic préalable au Plan local d'urbanisme intercommunal diois – PLUI (2021)

• D'après le Répertoire National des Associations mis à disposition par le ministère de l'Intérieur, le Diois présente une vie associative particulièrement riche et diversifiée : pas moins de 1015 associations actives ont leur siège social enregistré sur le territoire. A titre de comparaison, on dénombre ainsi environ 1 association pour 10 habitants, en France on compte 1 association pour 50 habitants. Une seule association est reconnue d'utilité publique. 40% des associations sont déclarées à Die.

Sécurité

Niveau de réponse aux besoins des ressources actuelles



Préconisations relevées

| Type de préconisation | Nombre occurrences |
|--|--------------------|
| <p>Améliorer les conditions de sécurité routière</p> <p>« Demander aux motards d’apprécier la beauté des sites sans faire hurler les moteurs et en respectant les habitants des villages »</p> <p>« Contrôles de la vitesse et des incivilités de la route »</p> <p>« Mise en place d’infrastructures pour des zones 30 dans tous les cœurs de hameaux / centres-villes »</p> | 5 |
| <p>Diffuser l’information dans l’espace public, notamment sur les numéros d’appel en cas d’urgence</p> <p>« Besoin de visibilité des ressources du territoire dans les villages »</p> <p>« Des campagnes d’affichage régulières avec les numéros d’aide »</p> <p>« Donner plus de visibilité aux numéros d’urgence et aux personnes-ressources »</p> | 4 |
| <p>Développer la prévention sur les troubles dans l’espace public</p> <p>« Prévention de la consommation de drogue, alcool »</p> <p>« Prévention via la gendarmerie en milieu scolaire, dans les rues »</p> <p>« Mettre en œuvre un espace de concertation des acteurs de la prévention et de la sécurité »</p> | 3 |
| <p>Améliorer les ressources disponibles en matière de violences intrafamiliales</p> <p>« J’aimerais que ce soit plus facile d’accéder à de la médiation familiale (pas de créneaux dans l’urgence), à de l’accompagnement psychologique »</p> <p>« Besoin de plus de visibilité pour les femmes et enfants battus »</p> | 2 |
| <p>Améliorer le lien avec les forces de l’ordre</p> <p>« Lors des périodes liées au confinement, je me suis senti en insécurité face aux réactions plus ou moins agressives des agents publics ayant en charge précisément de la sécurité des personnes et des biens »</p> | 2 |

Accès ou maintien dans le logement pour les personnes fragiles

Après avoir pris connaissance des différents diagnostics de territoire, mais aussi des enquêtes réalisées, le comité de pilotage (COPIL) de l'Analyse des Besoins Sociaux de la commune de Die a validé que la thématique du logement restait très prégnante sur le territoire. Certaines études ont eu pour objet la précarité énergétique dans les logements, d'autres la vacance, mais aucune enquête a tenté d'interroger ce qui favoriserait l'accès et le maintien dans le logement. Or, il ressortait des débats au sein du COPIL, qu'il y avait, sur Die, une forte demande de la population d'accéder à des logements adaptés. Les situations étant très différentes selon les conditions de vie des personnes, il a été décidé que cela nécessitait un éclairage supplémentaire en se focalisant sur les situations des personnes dites "fragiles" : personnes en grande précarité, personnes sans résidence stable, personnes âgées isolées à fort risque de dépendance et personnes handicapées.

L'un des thèmes retenus a été donc d'interroger **ce qui favorise l'accès ou le maintien dans le logement pour les personnes fragiles**, c'est à dire :

- les conditions d'accès ou de maintien dans le logement pour les personnes en grande précarité (hébergement, logement),
- Les perspectives d'accès pour les différentes formes d'habiter (habitat léger, mobile),
- Les leviers d'amélioration des conditions de maintien pour les personnes fragiles (isolement social ou géographique, personnes à mobilité réduite).

Quelques chiffres pour nous éclairer

La commune de Die propose-t-elle particulièrement des petits logements ?

En 2017, le nombre de logement inférieur à 40 m² est de 180 soit 7,8% de la totalité des logements. Presque la totalité sont dans des appartements (seulement 40 dans des maisons).

22% des logements en location de Die sont des logements sociaux.

12% du parc de logement sont des résidences secondaires.

10.6% du parc de logement sont des logements vacants.

Concernant les personnes fragiles, la présence de bénéficiaires de minima sociaux est-elle marquée sur la commune ?

332 foyers perçoivent les minima sociaux : 140 personnes l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et 192 personnes le Revenu de Solidarité Active (RSA) soit 8,4% des ménages de Die en 2018.

27,2% des allocataires Caf dépendent à 50% ou plus des prestations Caf.

Et 12,96% des allocataires Caf dépendent à 100% des prestations Caf

Quelle est la proportion de personnes de la commune dont les ressources sont inférieures à 60% du revenu médian de la population ?

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). On privilégie en Europe le seuil de 60% du niveau de vie médian. Sur DIE, le taux de pauvreté correspond à 17% de la population en 2018.

Y a-t-il beaucoup de personnes vivant seules ?

Sur DIE, 45,6% des ménages sont composés d'un adulte seul en 2018 (soit 1083 personnes). À première vue, cela s'explique-t-il plutôt par la présence de personnes âgées puisqu'il y a 327 ménages composés d'une seule personne de plus de 75 ans contre 83 ménages composés d'une seule personne de moins de 25 ans.

La commune de Die compte-t-elle beaucoup de familles monoparentales ?

À Die, il y a 224 ménages composés de familles monoparentales (y compris avec enfant(s) de 25 ans et plus) en 2018 soit 9,4% des ménages.

L'isolement des personnes âgées est-il mesurable ?

En 2018, 30,2% des personnes âgées de plus de 75 ans vivent seules à domicile.

Les personnes en risque de dépendance peuvent-elles potentiellement être assistées par des aidants familiaux / amicaux / de voisinage ?

De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants peuvent être quantitativement représentés par les personnes âgées de 55 à 64 ans (population des aidants), et les personnes âgées dépendantes par la population de 85 ans et plus (personnes à aider). Le ratio aidants / aidés est le rapport entre ces deux entités. Il ne donne seulement qu'une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes. Sur DIE, ce ratio est de 3,8 aidants pour une personne à aider. Calcul : population de 55-64 ans / population de 85 ans et plus. En 1990, ce ratio était de 6,3 et il n'a fait que décliner jusqu'en 2013 (3,3) où depuis celui-ci augmente chaque année.

La taille des logements occupés par les personnes âgées

| | DIE |
|---|------|
| Part des ménages de 65 ans et plus vivant dans un logement d'une ou deux pièces en % (2018) | 12,4 |
| Part des ménages de 65 ans et plus vivant dans un logement de trois pièces en % (2018) | 19,5 |
| Part des ménages de 65 ans et plus vivant dans un logement de quatre pièces ou plus en % (2018) | 68 |

La présence de personnes handicapées et précarisées est-elle marquée sur la commune ?

Sur DIE, 6,3% des ménages bénéficient de l'AAH en 2018 soit 140 foyers. Cet indicateur rapporte le nombre d'allocataires AAH à l'ensemble des ménages recensés en 2018. L'Allocation Adulte Handicapé est une prestation s'adressant aux adultes, âgés de 20 à 60 ans, handicapés, sans ressource ou disposant de ressources modestes, dont le handicap équivaut à un taux d'incapacité de 80% et entraîne l'impossibilité de travailler.

Les constats partagés

Le Comité de Pilotage a décidé d'organiser plusieurs rencontres rassemblant des acteurs pertinents autour du logement et de l'intervention auprès des personnes fragiles. Nous remercions chaleureusement l'implication de ceux-ci afin de partager les constats issus d'une véritable expertise de terrain.

Les acteurs présents

- Florence Bourgeat du Conseil départemental de la Drôme, responsable du Pôle logement Vallée de la Drôme.
 - Marisol Brochard de Drôme Aménagement Habitat (DAH), responsable de secteur.
 - Maud Marinelli de Val Accueil (Diaconat protestant) éducatrice spécialisée représentant pour les acteurs de l'hébergement d'insertion et d'accompagnement auprès des personnes sans résidences stables.
 - Angeline Ruchon de Soliha Drôme, gestionnaire sociale à la Pension de famille de Die.
 - Coraline Monnot de l'ESCDD, agente de développement social.
 - Valérie Giraud de AVI 26 (ex association Vivre à Domicile), coordinatrice de secteur.
- Jocelyne Georget, représentante de l'ANPIHM (Association Nationale Pour l'Intégration des personnes Handicapées Moteurs).
- Patrice Van Monckhoven, représentant de la CLCV (Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie).
 - Yann Renault Chevalier du Pôle social de Die, responsable de service (notamment accueil de jour et hébergement d'urgence).

Afin de synthétiser les échanges qui ont eu lieu, nous avons préféré les présenter de façon à mettre en évidence les points de vue de chacun.

Point de vue des locataires

- Offre de petits logements (T1/T2) à loyer modéré très faible sur le territoire (tout type de bailleurs confondus).
- Certains logements privés très vieux et très énergivores avec pour conséquence des postes budgétaires pour le logement très élevés.
- Discrimination importante de la part des bailleurs privés et agences de location concernant les dispositifs d'aide à l'accès au logement.
- Peu de visibilité de l'offre de logement privé.

Point de vue des personnes âgées et/ou porteuses d'un handicap

- Peu de visibilité de l'offre de logement notamment sur le critère d'accessibilité pour les personnes porteuses d'un handicap moteur.
- Difficultés à rassurer un bailleur pour les personnes porteuses d'un handicap dû à une pathologie psychiatrique.
- Les logements adaptés en rez-de-chaussée ou avec ascenseur sont très rares.
- Difficultés pour l'accès aux droits ou aux aides mobilisables pour les personnes qui ne connaissent pas les acteurs du territoire et leurs missions.
- Difficultés pour adapter un logement aux problèmes de dépendance.
- Difficultés pour accéder ou sortir de chez soi et accéder aux services pour les personnes avec des problèmes de mobilité.
- Les aides aux logements sont très faibles pour les personnes âgées avec des petites retraites.

Point de vue des bailleurs / propriétaires

- Peu de situations d'impayés au sein du parc logement social.
- Difficultés récurrentes sur le logement des personnes avec une ou plusieurs problématiques (précarité, santé mentale, addictions...) :
 - Troubles du voisinage.
 - Dégradation de logement.
 - Impayés de loyer ou charges de logement.
- Temps de mise en œuvre des mesures d'accompagnement au logement trop long à se mettre en place. Quand celles-ci commencent, les problèmes sont trop importants (conflits de voisinage, dettes trop importantes, etc.).

Point de vue des hébergeurs (urgence ou insertion)

- L'hébergement d'urgence est rarement sollicité par les personnes sans solution de logement du territoire pour des raisons de sûreté au sein de la structure (violences, menaces, conflits).
- Places d'hébergement (urgence et insertion) pourvues par des personnes qui ne sont pas originaires du territoire et qui finalement :
 - Parfois décident de se stabiliser sur Die malgré la précarité de leur situation et le peu de perspective de logement et d'emploi.
 - Parfois n'ont aucun projet de logement sur le territoire et peinent à s'insérer et développer un réseau social.

- Les locaux actuels de l'hébergement d'urgence ne sont plus adaptés et une réflexion est en cours sur l'évolution de ce dispositif.
- Les recherches de logement avec un loyer adapté sont de plus en plus complexes du fait de l'augmentation des prix de l'immobilier sur le secteur.
- L'État impulse la mise en œuvre de la politique du "Logement d'Abord" : changement de paradigme pour les hébergeurs qui doivent développer l'accompagnement au sein du logement des personnes et non plus au sein d'un centre d'hébergement. Mais cela interroge la très faible disponibilité de logement adapté : petits logements privés/sociaux à loyer modéré ou pensions de famille.
- Cette politique aura pour conséquence de remplacer des places d'hébergement d'insertion par les mesures de "Logement d'Abord", donc chaque année, Val Accueil aura moins de place d'hébergement et plus de mesures de "Logement d'Abord".
- Faible rotation sur les différents dispositifs de Die (Pension de famille, résidence sociale, mesures d'accompagnement logement).
- Le public de l'hébergement d'insertion est fortement représenté par des personnes qui sont issues du territoire et qui entrent sur un dispositif à Die suite à une orientation par les services centralisés.
- Les baux glissants ne peuvent plus se mettre en place alors que ceux-ci favorisaient l'accès à un logement ou un relogement tout en rassurant le propriétaire/bailleur.

Point de vue des opérateurs d'accompagnement au logement

- Le nombre de mesures d'accompagnement au logement est limité sur le territoire. De ce fait, il y a une liste d'attente. Quand la mesure se met en place, il peut s'écouler plusieurs mois. La situation est souvent devenue très complexe ou la personne est partie du territoire.
- Les personnes à la rue ou en hébergement sont victimes de plusieurs stigmatisations représentant des freins très lourds pour l'accès au logement :
 - Liées au type de ressource : bénéficiaires de minima sociaux.
 - Liées au statut de handicap.
 - Liées aux stigmates visibles après plusieurs années à la rue (marques visibles et durables).
 - Liées aux conséquences d'un dossier de surendettement avec annulation des dettes d'impayé de loyer.
- Du fait de ces difficultés d'accéder à un logement sur le territoire de Die, l'objectif de l'accompagnement au logement devrait se focaliser sur le fait de changer de territoire, mais cela est souvent refusé par les personnes.
- L'accompagnement au logement nécessite souvent de faire appel à certains leviers qui deviennent presque "obligatoire" : Droit Au Logement Opposable, Registre des personnes mal logées.
- La mise en place d'un étayage éducatif, adapté aux problématiques, favorise grandement l'accès et le maintien dans un logement. Cela nécessite du temps, mais aussi une certaine articulation dans les actions des différents intervenants.

Point de vue des opérateurs d'aide à la personne.

- Les personnes porteuses de handicaps rencontrent de nombreuses difficultés pour ap-

préhender l'environnement lors de leur recherche de logement : trouver où sont les logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- L'adaptation de l'environnement pour les personnes à mobilité réduite n'est pas suffisante : trottoir, transport en commun, accès aux bâtiments des services publics et des structures culturelles.
- Les personnes âgées isolées et dépendantes sont souvent "coincées" chez elles du fait d'un logement pas adapté (escalier...) et se voient contraintes de vivre dans leur logement d'une façon inadaptée (salle de bain pas inaccessible, lit dans leur salon...). Cela est un facteur d'isolement important, car cette adaptation du logement entraîne un sentiment de honte qui rend difficiles les visites des amis.
- Afin de favoriser le lien social, les auxiliaires de vie sociale encouragent les personnes à faire le ménage avec elles. Cela permet parfois aux personnes à s'autoriser d'inviter à nouveau des amis dans leur logement.
- Lors de la mise en place des aides à domicile, il n'est pas rare d'arriver sur des situations d'isolement important et d'insalubrité du logement.

Les enjeux

Une seconde rencontre avec ces mêmes acteurs a permis de définir les enjeux qui se dessinent au regard des axes de travail pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement pour les personnes fragiles.

Le logement :

- Développer l'offre de petits logements à loyers modérés pour les jeunes et les personnes précaires :
 - Exemple : petits logements à destination des jeunes en formations/stages/...
 - Visibiliser les offres informelles déjà proposées sur le territoire.
 - Soutenir la création de petits logements à loyer modéré auprès des bailleurs privés.
 - Soutenir la mise en location des logements vacants.
- Favoriser l'adaptation des logements aux économies d'énergie (isolation, système de chauffage économe) :
 - Communiquer sur les acteurs proposant des diagnostics énergétiques.
 - Communiquer et accompagner sur les aides existantes pour la réhabilitation des logements.
 - Aider et accompagner les propriétaires à identifier les actions qui favorisent l'adaptation des logements (isolation, mise aux normes, adaptation pour les personnes à mobilité réduite).
- Favoriser le développement de solution de logement innovant (habitat mobile, habitat léger, etc.) :
 - Étudier la faisabilité, dans un cadre légal, de la création d'un parc d'habitat léger et/ou mobile de façon saisonnière.
- Développer et améliorer la lisibilité de l'offre de logement adapté aux personnes à mobilité réduite :
 - Description du logement précisant les adaptations qui favorisent l'accès.

La précarité

- Développer la lisibilité des dispositifs liés au logement (aides à l'accès, au maintien, à la mise aux normes, au diagnostic énergie, médiation et accompagnement...) :
 - Permettre aux différents publics d'identifier les acteurs pertinents.
- Développer la prévention du risque d'expulsion :
 - Développer la veille auprès des publics fragiles.
- Favoriser la mobilisation des dispositifs d'accompagnement :
 - Développer l'offre d'accompagnement favorisant la prévention du risque d'expulsion.
 - Favoriser la mise en œuvre des mesures de prévention.
 - Améliorer l'articulation entre les acteurs locaux dans l'attente de la mise en œuvre d'une mesure d'accompagnement.

Le lien social

- Développer la prévention du risque d'isolement :
 - Aider à la mise en état du logement.
- Développer les actions favorisant les liens sociaux :
 - Lisibilité de l'offre de convivialité et de solidarité sur le territoire.
 - Rendre accessibles les espaces de convivialité.
 - Favoriser les actions conviviales et/ou citoyennes entre voisins.
- Favoriser l'accès des personnes fragiles aux activités sociales et culturelles :
 - Accessibilité des bâtiments et des voiries.
 - Penser les espaces pour favoriser la mixité sociale.

Les personnes fragiles

- Développer les liens partenariaux autour des situations de personnes fragiles pour l'accès et le maintien dans le logement :
 - Développer les actions partenariales (bailleur/accompagnement social/accompagnement santé) afin de favoriser l'accès et le maintien des personnes cumulant différentes problématiques pour permettre de s'adapter à la politique du "Logement d'Abord".
 - Penser et expérimenter les dispositifs de logement adapté et innovant pour et avec les personnes très éloignées du logement normatif.
- Développer la mobilisation des dispositifs de soutien et d'accompagnement personnalisé aux personnes fragiles dans leur logement :
 - Actions partenariales des acteurs du soin et du social.
 - Articulation santé social pour les personnes âgées isolées et dépendantes sur le territoire du Diois.
- Développer les actions d'aller-vers les personnes fragiles afin de favoriser l'accès ou le maintien dans le logement :
 - Développer la médiation santé.
 - Identifier les espaces relais pour l'information ou les actions dans les différents bassins de vie.
 - Lisibilité des dispositifs d'information ou d'accompagnement mobile sur le territoire du Diois.

Notes

Notes
